



Association pour le développement de l'éducation en Afrique

**La formulation d'une politique éducative
en Afrique subsaharienne**

**Compte rendu des réunions
de la Biennale de la DAE
(Tours, 18-22 octobre 1995)**

la formulation
d'une politique éducative
en Afrique subsaharienne

Compte rendu des réunions
de la biennale de la DAE
(Tours, 18-22 Octobre 1995)

La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne

Compte rendu des réunions de la biennale de la DAE

Tours, France
18-22 Octobre 1995



Association pour le développement de l'éducation en Afrique

Ce document est un compte rendu des réunions de la biennale 1995 de la DAE. Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux des participants et ne doivent pas être attribués à la DAE, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant en nom de la DAE.

Le soutien financier des réunions de la Biennale 1995 de la DAE proviennent des fonds programme de la DAE auxquels ont contribué les organisations suivantes : l'Agence canadienne de développement international ; l'Agence danoise de développement international ; le ministère néerlandais des Affaires étrangères ; le ministère français de la coopération ; le Centre de recherche pour le développement international ; l'Institut international de planification de l'éducation ; l'Agence norvégienne de coopération pour le développement ; l'Overseas Development Administration britannique ; la Fondation Rockefeller ; l'agence suédoise de développement international ; le ministère suisse des Affaires étrangères ; l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; le Fonds des Nations unies pour l'enfance ; l'Agence des Etats-Unis pour le développement international de la Banque mondiale.

Maquette de couverture :
aquarelle d'Hélène Déry
inspirée de dessins sur pierre de savon (Kenya)

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (DAE) 1996

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (DAE)
c/o UNESCO: Institut international de planification de l'éducation
7-9 rue Eugène-Delacroix, Paris 75116, France

TABME DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : LES SÉANCES PLÉNIÈRES	3
- Organisation des séances plénières	3
- Panel n° 1 : Les connaissances de base nécessaire pour la formulation d'une politique : besoins en information	10
- Panel n° 2 : Le point de vue africain sur la formulation d'une politique : leçons tirées de l'expérience – environnements stables et instables	14
- Panel n° 3 : La formulation de politiques dans le monde réel – planification stratégique, compromis, arbitrages et consultations	20
- Panel n° 4 : L'expérience africaine en matière de mise en oeuvre de politiques – quelle voie suivre ?	25
DEUXIÈME PARTIE : FORUM DES MINISTRES AFRICAINS DE L'ÉDUCATION	41
TROISIÈME PARTIE : SESSION DE TRAVAIL ET DE CLÔTURE	46
ANNEXES	49
- Annex 1 : Liste des participants	49
- Annex 2 : Ordre du jour	74
- Annex 3 : Questions pour les discussions en petits groupes	77
- Annex 4 : Facteurs favorisant la formulation d'une politique éducative	79
- Annex 5 : Référence bibliographiques	80

INTRODUCTION

1. L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (DAE) a tenu sa réunion plénière biennale de l'année 1995 à Tours (France) du 18 au 22 octobre 1995. La présidence était assurée par le président du Comité directeur de la DAE, M. Ingemar Gustafsson de l'Agence suédoise de développement international.

2. Ont participé à cette réunion 92 ministres et hauts fonctionnaires représentant 45 pays de l'Afrique subsaharienne, 103 représentants de 43 agences de développement bilatérales ou multilatérales, fondations et autres organismes. La liste des participants est reproduite en *Annexe 1*.

3. Les pays suivants étaient représentés à cette réunion : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

4. Les agences et organisations suivantes étaient représentées à cette réunion :

(a) agences bilatérales : *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ), Allemagne ;

Département de la coopération pour le développement, ministère fédéral des Affaires étrangères, Autriche ; Agence canadienne de développement international (ACDI) ; Agence danoise pour le développement international (DANIDA) ; Département de la coopération pour le développement international, ministère des Affaires étrangères, Finlande ; ministère de la Coopération, France ; *Higher Education for Development Cooperation* (HEDCO), Irlande ; Agence internationale de coopération du Japon (JICA) ; Agence norvégienne de coopération pour le développement ; ministère des Affaires étrangères, Norvège ; ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas ; Centre pour l'étude de l'éducation dans les pays en développement (CESO), Pays-Bas ; *Overseas Development Administration* (ODA), Royaume-Uni ; Agence suédoise de développement international (ASDI) ; Direction de la coopération au développement, Suisse ; Agence internationale de développement des Etats-Unis (USAID).

(b) agences multilatérales : Banque africaine de développement (BAD) ; Banque mondiale, Association internationale de développement (IDA) ; Bureau international du travail (BIT) ; Club du Sahel, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ; Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) ; Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ; Secrétariat du Commonwealth ; Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

(UNESCO) ; Union européenne.

(c) fondations et autres organismes : Association des universités africaines (AUA) ; Centre de recherche en développement international (CRDI) ; Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN) ; *Council for Education in the Commonwealth* ; Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA) ; DSE (Allemagne) ; Fondation Aga Khan ; Fondation Bernard Van Leer ; Fondation Paul Gérin-Lajoie ; Fondation Rockefeller ; Forum des éducatrices africaines (FAWE) ; *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) ; SEDEP - Université de Liège, Belgique.

5. Les travaux de la réunion sont présentés en trois parties :

(a) Les séances plénières, dont le thème général était « **La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne** ».

(b) Les réunions du forum des ministres africains de l'éducation. Le forum des ministres africains a tenu à Tours trois réunions à huis clos. Les conclusions de ces réunions ont été communiquées au cours de la dernière séance plénière.

(c) Une réunion de travail sur la DAE et son programme d'activités, qui a également fait office de session de clôture.

6. L'ordre du jour de la réunion et le programme d'activités sont reproduits en *Annexe 2*.

7. Un certain nombre de réunions ont eu lieu en

marge des séances plénières. Les groupes de travail de la DAE suivants se sont réunis pour discuter de l'avancement de leurs activités et de leurs futurs programmes de travail : *Analyse sectorielle en éducation, Enseignement supérieur, Finances et éducation, Livres et matériel éducatif, Profession enseignante, Recherche en éducation et analyse des politiques, Statistiques en matière d'éducation*. Deux groupes d'intérêt, *Le développement de la petite enfance* et *L'éducation non formelle*, se sont réunis pour envisager de se constituer en groupes de travail à part entière au sein de la DAE.

PREMIÈRE PARTIE : LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Organisation des séances plénières

8. Le thème général et le programme de la réunion ont été présentés au cours de la séance d'ouverture. Les allocutions de deux intervenants ont ensuite donné le ton de la réunion. Cette séance a été suivie par quatre autres séances plénières, les panels n^{os} 1, 2, 3 et 4, centrés sur les thèmes suivants :

- Panel n^o 1 : « **Connaissances de base nécessaires pour la formulation d'une politique : besoins en information** ».
- Panel n^o 2 : « **Point de vue africain sur la formulation d'une politique : leçons tirées de l'expérience – environnements stables et instables** ».
- Panel n^o 3 : « **Formulation de politiques dans le monde réel – planification stratégique, compromis, arbitrages et consultations** ».
- Panel n^o 4 : « **Expérience africaine en matière de mise en oeuvre de politiques – quelle voie suivre** ».

9. Des discussions de fond ont également eu lieu dans les petits groupes de discussion. Un résumé de ces discussions et de leurs conclusions a été présenté en séance plénière au cours du panel n^o 4.

Séance d'ouverture

10. La réunion a été ouverte par M. Ingemar Gustafsson (Agence suédoise de développement international), en tant que président du Comité directeur de la DAE pour les deux prochaines années. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants et a réservé un accueil particulier à M. Sibusiso Bengu, ministre de l'Éducation de l'Afrique du Sud, qui était représentée pour la première fois à cette réunion. Il a rappelé que la DAE était déjà dans sa huitième année d'existence et a souligné sa particularité : celle d'un lieu où tous ceux qui sont concernés par les questions relatives à l'éducation en Afrique peuvent se rencontrer dans une atmosphère informelle et ouverte et discuter de leurs intérêts communs en tant que professionnels et en tant qu'individus engagés. Depuis la dernière réunion d'Angers, il y a deux ans, au cours de laquelle un esprit de partenariat a été fortement ressenti, la DAE a été évaluée par une équipe indépendante d'experts. Le concept de partenariat se reflète maintenant dans les nouveaux statuts adoptés par le Comité directeur en mars 1995 et se trouve exprimé dans la nouvelle dénomination « Association pour le développement de l'éducation en Afrique », qui remplace celle de « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique ».

11. Depuis sa création, la DAE a mené une réflexion et des analyses considérables sur l'éducation en Afrique. Ses réalisations comportent des travaux sur les examens, les livres scolaires et les universités, ainsi que l'examen de quelque 230 études sectorielles sur

l'éducation en Afrique. D'après le tableau d'ensemble qui se dégage aujourd'hui, l'éducation en Afrique ne se réduit pas à des crises et à des problèmes. Des réactions créatives se sont fait jour, au point que le programme de 1995 a été élargi pour intégrer des documents décrivant des *expériences africaines réussies*. Le temps est venu de rechercher des solutions, et la DAE peut contribuer à aider à la définition d'approches nouvelles et créatives. M. Gustafsson a mentionné la création du Forum des éducatrices africaines comme exemple du rôle de catalyseur et de facilitateur que peut jouer la DAE.

12. Il est généralement admis que la tâche de réforme de l'éducation est essentiellement un processus politique et social, et que le changement dans ce domaine doit être envisagé dans une large perspective sociale et économique. Le choix du thème « Formulation d'une politique pour le secteur éducatif en Afrique subsaharienne » pour la réunion de Tours a été un pas de plus vers cette approche élargie. Il devrait conduire à un cadre d'action commun, à une meilleure compréhension des complexités de la formulation d'une politique, à une définition claire du rôle de la DAE et des agences dans le développement des capacités au niveau des pays et à la découverte de nouvelles modalités de coopération entre les différents pays, et entre ceux-ci et les agences.

13. Mme Aïcha Diallo Bah, ministre guinéen de l'Enseignement pré-universitaire et de la Formation professionnelle, qui s'exprimait en tant que président suppléant du Comité directeur de la DAE, a mis l'accent sur les changements qui ont eu lieu à la DAE depuis la dernière réunion, il y a deux ans : 36 ministres ont assisté à la réunion de Tours, contre 29 à Angers deux ans auparavant. La réunion de la *Task Force* des «

Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » a cédé la place à la biennale de « l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique ». Ce changement appelle une nouvelle méthode de travail : ceux qui sont en charge de questions financières, les dirigeants politiques et les spécialistes de l'éducation sont appelés à travailler ensemble en tant que partenaires égaux. Il reflète deux tendances que les ministres africains accueillent très favorablement : l'orientation selon la demande de l'agence de financement n'est plus pertinente et doit être remplacée par un nouveau type de relations Nord-Sud ; les pays africains prennent de plus en plus conscience du fait que leurs systèmes éducatifs sont la clé du développement social et économique de leurs pays. La première de ces tendances doit beaucoup à la DAE : elle a contribué à renforcer la position des ministres africains de l'éducation vis-à-vis des partenaires extérieurs, de leur propre gouvernement et de l'opinion publique.

14. La gestion d'un système éducatif est une tâche complexe dans laquelle sont impliqués de nombreux éléments qui appellent d'importantes décisions politiques. La présence d'un nombre de ministres aussi important à la réunion de Tours reflète la nécessité de consultations régulières sur les solutions qui doivent être trouvées pour remédier à la situation hautement critique de l'éducation en Afrique. La tâche qui incombe aux ministres africains de l'éducation devient de plus en plus difficile. En une époque où le développement économique et social de l'Afrique est de plus en plus dépendant de la scolarisation et de l'alphabétisation, les systèmes éducatifs africains se trouvent dans une position difficile, avec peu de ressources intérieures et une aide extérieure en diminution. Les ministres doivent travailler en collabora-

tion étroite avec les spécialistes de l'éducation et avec leurs partenaires techniques et financiers. La DAE est en position de les aider à accomplir leurs tâches politiques et techniques quotidiennes.

15. Mme Bah a conclu en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en soulignant l'importance des changements survenus récemment dans les orientations de la DAE. Elle a rappelé aux participants que l'Organisation de l'unité africaine a déclaré que 1996 serait l'Année de l'éducation en Afrique. Enfin, elle a mentionné le rôle joué par le FAWE au service de l'éducation en Afrique.

16. M. Christopher Shaw, secrétaire exécutif de la DAE, a ensuite présenté le programme de la réunion et les ressources disponibles. Les ressources humaines étaient constituées de deux intervenants invités à prononcer les allocutions d'orientation, quatre panels de cinq ou six membres chacun, et enfin l'ensemble des participants qui apportaient leur expérience personnelle. Les documents préparés pour la réunion comprenaient six études de cas rendant compte de l'expérience de formulation d'une politique dans six pays africains et un document de base intitulé *La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne*. La version finale du document de base intégrera les résultats et les conclusions des discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. En outre, deux autres documents ont été distribués : *Le processus de planification et de formulation des politiques d'éducation : théorie et pratiques*, de la série *Principes de la planification de l'éducation* de l'IIEPE ; et, *Education Policy-Formation in Africa – A Comparative Study of Five Countries*, étude conduite par l'USAID et commandée par la DAE en 1994.

17. M. Shaw a ensuite présenté plus en détail le document de base. Le processus de formulation d'une politique éducative implique de nombreux acteurs dont la liste figure dans le document et qui sont classés en deux groupes : les acteurs externes et internes. Les acteurs externes sont les institutions spécialisées des Nations unies et autres agences multilatérales, ainsi que les agences bilatérales et les fondations internationales et privées. Les acteurs internes sont également des partenaires d'une grande diversité : la société civile y est représentée par les enseignants, les parents et les syndicats, et l'Etat par les législateurs, les planificateurs, la fonction publique et l'administration locale. Le document décrit ensuite les différentes étapes du cycle d'une politique – que l'on ne retrouve pas partout dans l'ordre indiqué ici –, depuis l'identification et la détermination d'un agenda, suivies de la préparation des options possibles (très peu nombreuses, voire réduites à une seule dans certains cas) et de discussions formelles ou informelles, jusqu'à l'adoption, la mise en oeuvre, l'évaluation et l'ajustement, avant le début d'un nouveau cycle de formulation d'une politique.

18. Le document de base contient plusieurs messages qui se font jour à travers les études de cas. La formulation d'une politique requiert des connaissances solides et détaillées. Elle requiert également une forte capacité d'orientation dans la continuité – qualité qui fait malheureusement défaut à cause de la fréquence des changements administratifs. M. Shaw a comparé l'enseignement à une industrie à longue durée de production, puisqu'il faut de dix à douze ans pour assurer l'éducation d'un enfant. Malheureusement, les ministres de l'éducation restent rarement en fonction plus d'une ou deux années. Il convient de déterminer des cibles et des priorités réalistes. La formulation de politiques peut tirer profit d'une coopération efficace

des gouvernements et des agences de financement, ce qui constitue précisément l'objectif de la DAE. Elle devrait générer un processus d'apprentissage social, être partagée avec les utilisateurs ultimes et être continue et interactive. L'examen national d'une politique éducative devrait prendre en compte l'environnement économique, politique et éducatif. Le document soulève quelques questions essentielles : de quelle information a-t-on besoin ? A qui est-elle nécessaire ? Qui doit participer au processus d'examen des politiques ? Quelles sont les structures nécessaires ? Que devrait-il se passer après la formulation d'une politique ? Comment les agences extérieures peuvent-elles jouer un rôle constructif dans ce processus ?

Allocutions d'orientation

19. Au cours de la session suivante, deux allocutions d'orientation ont été prononcées par M. Timothy Thahane, vice-président et secrétaire de la Banque mondiale, ancien directeur du Département de la planification du Lesotho, et M. Per Grimstad, directeur général de la NORAD. La session a été présidée par M. Peter Agbor Tabi, ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun.

20. M. Thahane a parlé des enjeux et des contraintes auxquels doivent faire face le monde en général et l'Afrique en particulier alors que nous approchons du XXI^e siècle, et du rôle que l'éducation est appelée à jouer. Le premier problème et la première contrainte résident, pour l'Afrique, dans la rapidité de sa croissance démographique, avec une population dont plus de 50 % ont moins de seize ans. Un corollaire de ce phénomène est l'aggravation du problème du chômage, en particulier chez les jeunes. Il est avéré que l'éducation est un facteur crucial pour le développement économique et la réduction de la

pauvreté. Diverses études, notamment en Asie, ont montré que l'élévation du niveau des investissements dans l'éducation joue un rôle essentiel dans la réussite des stratégies orientées vers la croissance. L'Afrique doit assurer la formation d'une main-d'oeuvre compétente pour être capable de faire face à la concurrence dans un environnement caractérisé par une mondialisation accrue des activités et par des changements technologiques rapides. Il est de la responsabilité de ceux qui sont en charge de l'éducation d'assurer la production de cette main-d'oeuvre. Un autre élément important est le rôle croissant de l'information rendu possible par l'évolution technologique. La politique d'aujourd'hui façonnera la société de demain. L'écart existant entre un enfant ordinaire de six ans en Afrique, qui n'a aucune perspective de bénéficier d'une éducation de plus de deux, trois ou quatre ans, et un enfant d'Amérique du Nord dont l'éducation s'étendra sur une durée de seize ans met en péril la compétitivité de l'Afrique. L'éducation des jeunes filles devrait être considérée comme hautement prioritaire.

21. M. Thahane a mis en relief un certain nombre d'enjeux pour l'éducation en Afrique. L'éducation est un engagement à long terme qui doit transcender les considérations électorales ou politiciennes. Edifier un consensus et un engagement d'ampleur nationale afin d'assurer la continuité de la politique éducative quels que soient les changements de gouvernement constitue un enjeu majeur. Les autres enjeux sont les suivants : l'établissement de priorités entre les différents secteurs de l'éducation ; la liaison entre l'enseignement et les perspectives d'emploi, sans perdre de vue aussi bien l'emploi classique que le travail indépendant ; l'encouragement à la collaboration publique et privée dans la conception et la gestion de l'éducation. Les par-

ents, les communautés et le monde des affaires devraient tous être partenaires. La mise en commun des expériences entre pays africains est importante. Il en va de même pour la mise en commun des moyens matériels, afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Le processus de libéralisation politique et sociale par lequel passe actuellement l'Afrique exige une large participation pour laquelle l'éducation est essentielle.

22. Le partenariat avec les agences de financement doit être basé sur un cadre et sur des objectifs partagés et approuvés. Les agences de financement se sont souvent intéressées seulement à des projets particuliers, notamment lorsque ceux-ci impliquaient des dépenses d'équipement plutôt que des dépenses de fonctionnement. Il est nécessaire que ces agences apportent un engagement à s'impliquer sur de longues périodes, jusqu'à ce que les gouvernements soient en mesure de faire face aux dépenses de fonctionnement. Elles peuvent aussi jouer un rôle utile en fournissant un appui analytique pour définir les options, formuler les politiques et faciliter les transferts d'idées et d'expériences.

23. La Banque mondiale reconnaît l'importance du développement des ressources humaines. Ses dépenses annuelles dans ce secteur ont augmenté de 1,22 milliard de dollars en 1985-1989 à 3,52 milliards de dollars en 1994 et continueront d'augmenter. L'éducation et les ressources humaines sont essentielles pour le développement des capacités des pays africains. Le type de coopération qui prévaut au sein de la DAE, avec les Africains aux postes de commande et les agences de financement qui leur apportent leur aide, est le cadre qui convient à un forum consacré à l'échange d'idées et au partage d'expériences et au

développement des capacités. Si l'Afrique veut posséder une main-d'oeuvre éduquée et être un partenaire fiable dans une économie mondiale, l'éducation et la formation sont les éléments clés.

24. La seconde allocution d'orientation, prononcée par M. Per Grimstad, a été centrée sur l'avenir de la coopération pour le développement. S'il est désormais généralement admis que l'environnement est une préoccupation mondiale, certains n'ont pas encore réalisé que la pauvreté et le sous-développement doivent aussi concerner chacun d'entre nous. L'efficacité de la coopération pour le développement a souvent été remise en question. Dans certains cas, cette coopération a conduit à la création de rapports de dépendance et a eu pour effet d'affaiblir les gouvernements. Les agences de financement sont responsables devant leurs propres pays et devant leurs contribuables. Ces derniers exigent que l'argent consacré à la coopération pour le développement produise des résultats et attendent des succès. Si tel n'est pas le cas, la coopération pour le développement sera remise en question.

25. Pour faire en sorte que la coopération entre le Nord et le Sud se poursuive – et elle doit le faire – il est nécessaire de souligner que la coopération pour le développement est en tout premier lieu basée sur la solidarité. En Norvège, la solidarité a toujours été la base du soutien apporté par le public. Il est également nécessaire de mettre l'accent sur la dépendance à l'échelle mondiale. Les questions de l'environnement, de la pauvreté, de la surpopulation et de la croissance démographique sont liées. Le monde industrialisé ne représente qu'une fraction de 20 % de la population mondiale – pourcentage qui est encore appelé à diminuer. La paix constitue un autre point inscrit à

l'agenda de la coopération pour le développement. Chacun devrait être intéressé à promouvoir la coopération pour le développement afin de préserver la paix. Les gens doivent aussi réaliser que nous sommes tous semblables, avec les mêmes aspirations et les mêmes capacités de développement. Les deux parties ne manqueront pas de bénéficier de la coopération pour le développement, non pas nécessairement en termes de profits économiques immédiats, mais en termes d'avantages économiques, sociaux et politiques.

26. L'aide à la société civile est devenue un lieu commun de la coopération pour le développement. Si tous s'accordent à reconnaître l'importance de la société civile, il n'est pas moins important d'éviter de rendre les gouvernements trop dépendants des appuis extérieurs. Il est nécessaire d'appuyer les droits de la personne, la démocratie, la liberté de la presse, l'éducation, mais avant tout la construction d'une nation dirigée par un gouvernement élu capable de suivre sa propre voie dans la coopération internationale.

27. A la fin des années 1980, on éprouvait de plus en plus, au sein de la NORAD, le sentiment que la coopération pour le développement était un échec et qu'un grand nombre de pays bénéficiaires étaient en plus mauvaise position qu'avant d'avoir reçu une aide pour le développement. Après une longue série de discussions internes, on est arrivé à la conclusion que la seule manière d'assurer la réussite de la coopération pour le développement était de rendre les pays responsables de leur propre développement. Le rôle des agences est d'être des assistants, des «porteurs d'eau», et il incombe à chaque pays, à son gouvernement et à son peuple d'assumer les responsabilités. Cette attitude n'est pas facile à mettre en pratique, notamment face aux mauvaises habitudes qui se sont installées au

fil de longues années. Cependant, elle est la seule possible si l'on veut assurer la survie du développement pour la coopération. Il doit exister un contrat définissant clairement les responsabilités et les obligations réciproques, comme il convient entre des partenaires véritables. L'expérience qu'a connue la NORAD au cours des dernières années dans l'utilisation de cette approche a été positive.

28. Quelles sont les implications de ce qui précède pour les ministres africains de l'éducation ? Les projets ou programmes devraient avoir des fondations nationales solides, être considérés comme des priorités nationales et recevoir un financement approprié provenant du budget national. Ils ne devraient pas trouver leur origine dans les agences de financement, mais s'inscrire dans les politiques et les objectifs sectoriels nationaux. De même, la coordination des agences de financement doit relever de la responsabilité des pays. M. Grimstad a conclu en déclarant que la présence d'un si grand nombre de ministres africains à cette réunion lui faisait espérer que l'on pouvait faire beaucoup dans la ligne de la stratégie qu'il avait esquissée.

29. Les allocutions d'orientation ont été suivies par une brève discussion. Plusieurs intervenants ont approuvé l'approche qui considère l'éducation comme un investissement rentable et comme une clé du développement. Ils se sont félicités que cette opinion soit exprimée par des personnes appartenant au monde des affaires et de la finance, y compris le représentant de la Banque mondiale. L'espoir d'un déplacement des ressources vers le développement humain, notamment l'éducation et la formation, a été exprimé. La nécessité, pour chaque pays africain, de formuler son propre plan détaillé de développement de l'éducation a été

soulignée et il a été demandé aux agences de financement de fournir leur appui à la préparation de ces plans et de mobiliser des ressources pour appuyer leur mise en oeuvre. Il a été souligné que chacun de ces plans devrait être préparé dans une perspective nationale, et non pas étroitement sectorielle. Un intervenant a rappelé qu'il y a quelque dix ans, alors que la Banque mondiale préparait un document sur l'éducation en Afrique, le financement destiné aux consultations avec des collègues africains avait été fourni par la NORAD.

30. Les orateurs ont également affirmé leur accord avec le concept de coopération pour le développement esquissé par M. Grimstad. Les relations entre les agences de financement et les pays bénéficiaires ont connu des déficiences et devraient se poursuivre sur des bases différentes. L'assistance doit être remplacée par un partenariat véritable fondé sur des rapports contractuels.

31. Un des orateurs a mentionné les problèmes liés à la dette et aux programmes connexes d'ajustement structurel comme l'une des difficultés sérieuses auxquelles l'Afrique doit faire face.

32. M. Thahane et M. Grimstad ont répondu aux observations de l'assistance. M. Thahane a souligné le fait que l'éducation est un investissement. Il est donc possible d'en attendre des résultats. Cependant, cet investissement n'est pas facile à mesurer, car il n'est pas rentable pour un individu, ni pour un ministère de l'Éducation, mais pour la société tout entière. Il a rappelé l'importance d'un partenariat total entre les secteurs public et privé, et d'un engagement à long terme en faveur de l'amélioration de l'éducation et de l'investissement dans ce secteur. Il a souligné l'importance de la création d'un large consensus na-

tional autour de l'éducation pour assurer la survie de la nation. Il a reconnu que la dette est un obstacle au développement de nombreux pays africains et a rappelé que cette question est actuellement examinée par la Banque mondiale et par le Fonds monétaire international. Il a également commenté la question de savoir si les pays doivent emprunter à l'extérieur pour le financement de leurs systèmes éducatifs. Si l'éducation était un bien de consommation, de tels emprunts seraient injustifiés. Cependant, elle doit être considérée comme une contribution au développement national et par conséquent comme un investissement, bien qu'il ne soit pas possible d'en calculer le rendement. M. Grimstad a souligné une fois encore l'importance du partenariat et de la définition de préoccupations communes. Il a exhorté les participants, dans leurs relations avec les agences de financement, à toujours faire part de leurs préoccupations réelles et non pas de ce que, selon eux, celles-ci souhaiteraient entendre.

Panel n° 1 : Les connaissances de base nécessaires pour la formulation d'une politique – besoins en information

33. Cette session a été présidée par M. Ahlin Byll-Catarina (Coopération pour le développement, Suisse), qui a présenté le panel en soulignant l'importance de la disponibilité d'une base d'information convenable pour le développement d'une politique sectorielle de l'éducation en Afrique. Le sujet a été présenté sur la base du travail effectué par plusieurs groupes de travail de la DAE. Les membres du panel étaient les suivants : Mme Lucila Jalade (UNESCO), M. Henry Kaluba (Secrétariat du Commonwealth), Mme Carew

Treffgarne (*ODA* britannique), M. Ko-Chih Tung (UNESCO) et M. Ward Heneveld (Banque mondiale).

34. Mme Jalade a présenté certaines conclusions et observations du Groupe de travail de la DAE sur l'analyse sectorielle en éducation. Le groupe a remarqué qu'un nombre croissant d'analyses sectorielles sont effectuées par des agences de financement. Ces études constituent une base importante pour la formulation de politiques. Cependant, le groupe est préoccupé par le fait qu'elles ne sont pas aisément accessibles. Certaines d'entre elles sont confidentielles et un petit nombre seulement ont été publiées. Le groupe de travail recommande que les agences de financement rendent ces études plus accessibles.

35. Le groupe de travail a procédé à un examen qui contribuera à faire connaître ces études. Celui-ci comporte un inventaire et une analyse des études sectorielles sur l'éducation en Afrique qui ont été entreprises, commandées et appuyées de l'extérieur. Les observations suivantes ont été formulées : a) il existe une uniformité frappante entre les thèmes et une absence de préoccupations pour certaines questions, notamment les questions socio-culturelles et politiques qui préoccupent au plus au point les décideurs et les chercheurs africains ; b) les études sectorielles portent la marque des mandats élaborés de l'extérieur par les agences qui les ont commandées.

36. Le groupe de travail considère que la perspective des études sectorielles doit être réorientée pour prendre en compte les impératifs suivants : a) elles devraient être conçues et conduites de manière à aider les décideurs à formuler une politique nationale et à agir sur la base d'une analyse complète et objective ; b) leurs

thèmes devraient être en rapport avec des préoccupations nationales essentielles ; c) ces études devraient être menées par des structures nationales - le pays concerné devrait être aux postes de commande. Le groupe de travail travaillera à inculquer cette perspective au cours des deux prochaines années. Mme Jalade a également fait remarquer que les études sectorielles sont un outil idéal pour un meilleur dialogue à l'intérieur de chaque pays concerné comme avec ses partenaires extérieurs.

37. M. Kaluba a décrit l'expérience du Groupe de travail sur la profession enseignante. Afin de générer les connaissances de base nécessaires à la formulation de politiques, le groupe a préparé un document conceptuel sur les questions de moral et de motivation des enseignants et sur la manière dont celles-ci affectent leurs performances et la qualité de l'éducation. Après une large discussion sur ce document, la seconde étape a consisté à encourager les participants à examiner les problèmes spécifiques de leur pays et à effectuer des investigations sur ces problèmes. Des recherches sur des problèmes nationaux spécifiques ont été menées dans deux pays : le Ghana - sur la motivation des enseignants et leurs conditions d'emploi - et la Gambie - sur la gestion du personnel enseignant. Le groupe de travail a également commandé des études spécifiques sur des questions préalablement identifiées par les participants comme des sujets de préoccupation : le cadre législatif de la gestion du personnel enseignant et les mérites et performances des structures de gestion de ce personnel. Toutes ces études ont été ciblées pour obtenir des connaissances spécifiques permettant de fournir aux décideurs des ministères des points de vue alternatifs et un éclairage nouveau, de manière à les mettre en meilleure position pour prendre des décisions, notamment lors de l'examen d'une politique

en vigueur ou de la formulation d'une nouvelle politique.

38. Mme Treffgarne a pris la parole au nom du Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif, qui traite le problème fondamental de la pénurie en matériels d'enseignement, d'apprentissage et d'alphabétisation pour l'éducation formelle et non formelle. Son objectif est d'appuyer le développement de politiques nationales visant à la création d'un environnement plus favorable à l'instruction. Le groupe de travail a récemment élargi son mandat en dépassant une orientation étroitement concentrée sur les manuels scolaires et les bibliothèques pour adopter une nouvelle approche plus holistique des livres et du matériel éducatif, d'où sa nouvelle dénomination de « Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif ». Le groupe de travail a collecté de l'information sur l'appui des agences de financement aux projets de livres et de matériels éducatifs et a établi une base de données qui enregistre les activités bilatérales et multilatérales dans ce domaine. Il possède également une bibliographie des études sur le secteur du livre commandées par des agences de financement et des gouvernements au cours des dernières années. C'est sur cette base de connaissances que le groupe de travail a formulé les principes directeurs d'une politique nationale du livre.

39. Le groupe de travail a identifié des lacunes dans cette base de connaissances. Il a donc été amené à conduire les études suivantes : a) une étude sur les aspects économiques de la publication d'ouvrages éducatifs, destinée à aider à l'identification des facteurs qui régissent l'apparition et l'expansion d'industries nationales d'édition de livres scolaires en Afrique ; b) une étude sur la rentabilité de la publication d'ouvrages éducatifs en langues nationales et en langues locales ;

c) une étude sur les systèmes et les stratégies de distribution et de diffusion du matériel éducatif en Afrique de l'Ouest. A la fin de l'année 1996, quand ces études seront achevées, on disposera d'un nombre de données beaucoup plus important, ce qui permettra de générer des politiques du livre scolaire plus exhaustives.

40. M. Tung a présenté le travail du Groupe de travail sur les statistiques en matière d'éducation. L'évolution que connaît l'Afrique – expansion rapide de l'enseignement primaire, déclin de l'accès à l'éducation et de la qualité de celle-ci, et enfin récession économique – a conduit à une demande croissante en matière de données nécessaires au contrôle de différents aspects de l'éducation et impose une planification et une gestion plus efficaces des ressources. Cependant, les données opportunes et pertinentes nécessaires à l'établissement d'indicateurs de base sont rares. L'ironie de la situation a voulu que la demande pour ce type d'information aille croissant alors que l'investissement dans les capacités de gestion de l'information demeurait inchangé. Cet état de fait constitue un obstacle majeur pour l'efficacité de la planification et de la gestion du développement de l'éducation en Afrique.

41. La première tâche du groupe de travail a été de conduire une enquête diagnostique sur la situation des pays africains en ce qui concerne les besoins en matière d'information et l'écart existant entre l'offre et les besoins. Différents types d'information et d'analyse – même s'ils sont basés sur les mêmes données – sont nécessaires dans des secteurs tels que la comptabilité, la gestion, l'évaluation, la planification et la formulation de politiques. Plus d'une centaine de directeurs et de chefs de département ont répondu à des questions relatives à leurs besoins. Leurs préoccupations

premières concernent les finances, la gestion des matériels, la promotion du personnel et la restructuration. Ils ont besoin d'information sur les caractéristiques de la population dont dépend la demande d'éducation, sur les enseignants (dont les salaires représentent 90 % des budgets), sur les performances et sur les aspects financiers. Les autorités régionales et locales ont besoin d'un autre ensemble d'information. Les aspects analytiques sont une partie importante de l'information requise, lorsqu'il s'agit, par exemple, de mesurer des performances au regard des objectifs.

42. M. Tung s'est ensuite arrêté sur certaines caractéristiques de l'information. Il convient qu'elle soit pertinente par rapport à une politique donnée, compréhensible et, bien entendu, techniquement fondée. Une question importante est de savoir comment l'information doit être présentée et comment elle doit être diffusée. Les questions les plus cruciales dans la communication et la fourniture de l'information sont celles des données et de leurs sources, ainsi que de la capacité analytique de convertir les données en information. Les secteurs dans lesquelles l'information est la plus rare sont ceux des questions financières, des besoins en matériel et des enseignants.

43. M. Heneveld a attiré l'attention des participants sur une étude récente de la Division des statistiques de l'UNESCO, qui a révélé que cette division a été considérablement affaiblie au cours des années dans trois domaines : budget, personnel et équipement. Ce rapport contient un certain nombre de recommandations, et M. Heneveld a invité les participants à prendre des initiatives sur ce point au cours de la prochaine session de la Conférence générale de l'UNESCO. Une autre question qu'il a évoquée est celle de la valeur des

expériences locales. L'expérience des gens ne doit pas être dévalorisée par rapport aux études rationnelles soigneusement conçues qui prévalent au sein des agences de financement. M. Heneveld a décrit brièvement deux programmes dans lesquels il a été impliqué à Madagascar – où l'on a analysé les abandons et les résultats scolaires – et au Swaziland – où un plan d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire a été élaboré. Il a conclu en suggérant instamment de tirer parti de l'expérience pratique des gens impliqués dans la vie quotidienne des écoles et de les aider à ordonner les connaissances qu'ils ont déjà acquises de manière à pouvoir les traduire en termes de politique.

44. Dans la discussion qui a suivi, plusieurs intervenants ont évoqué ce qu'ils considèrent comme une question fondamentale : de quoi sont constituées les « données » ? S'agit-il seulement des statistiques, ou faut-il inclure sous ce vocable le fruit de l'expérience et la connaissance qualitative acquise sur le terrain ? Un des intervenants s'est référé à ce qu'il a appelé des « données *soft* » : histoires, anecdotes, proverbes, plaisanteries et même comportements gestuels. Il faudrait élaborer des méthodologies permettant de décrire cette catégorie de données de manière systématique. Il existe également des éléments incommensurables et inquantifiables qui constituent des ressources de l'éducation. L'orateur a cité des exemples : les étudiants qui vivent avec un ami, les uniformes réutilisés par les enfants plus jeunes, les livres vendus sur le trottoir. Il a aussi indiqué l'existence d'un certain nombre d'études réalisées en Afrique à l'échelle locale sans intervention extérieure et qu'il conviendrait d'analyser.

45. M. Ndoye, ministre de l'Éducation de base et des Langues nationales du Sénégal, a mentionné les

problèmes d'inadéquation et de durée limitée de la validité des données, qui font obstacle au processus de prise de décisions. Il a cité comme exemple du degré élevé d'incertitude auquel il doit faire face le fait que, peu de temps avant le début de l'année scolaire, il ne connaissait pas le nombre total des classes à cause d'un certain nombre d'initiatives locales ou imputables à des ONG dont le ministre n'avait pas eu connaissance.

46. Mention a été faite des études disponibles sur les matériels éducatifs et sur les matériels en langues africaines. Un orateur a exprimé quelques doutes sur l'idée communément admise selon laquelle les salaires des enseignants représentent une part prépondérante des budgets de l'éducation et a suggéré d'examiner soigneusement cette question pays par pays.

47. Un autre orateur a indiqué que la question de la collecte de données en vue de la prise de décisions était en relation directe avec les modèles implicites de prise de décisions et les questions de décentralisation, de participation de la société civile et de planification participative. On croit souvent que les décisions doivent venir du sommet et qu'il suffira de fournir suffisamment d'information précise et fiable pour que soient prises des décisions adéquates qui mettront le système éducatif sur la bonne voie. Ce modèle est manifestement insuffisant. De nombreuses décisions de principe concernant le système éducatif sont prises au niveau local. Les données les plus fiables sont celles qui ont été collectées par les gens, au niveau qui est le leur, dans la perspective de leurs propres prises de décisions. Le modèle de prise de décisions doit comporter des orientations vers la décentralisation et la participation de la société civile. Une autre difficulté consiste dans le fait que même les décisions les plus rationnelles, prises sur la base de données fiables,

peuvent se révéler inapplicables à cause des réactions de divers partenaires, tels que les enseignants, les parents ou les étudiants, ainsi que leurs organisations. Le processus de prise de décisions doit donc prendre en compte l'implication de ces groupes et la prévisibilité de leurs réactions.

48. M. Hallak, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation, a fait observer qu'il existait manifestement deux attitudes parmi les participants. Certains estiment qu'il est essentiel de se situer au niveau local - celui des familles, des classes, des écoles, des enseignants, des communautés - pour éviter de courir le risque de perdre contact avec la réalité et de laisser exister un écart trop important entre ceux qui sont concernés par l'éducation et ceux qui sont légitimement responsables de l'avenir de leur pays et de son développement. D'autres participants se sentent très concernés par l'éducation et par son avenir et souhaiteraient agir rapidement. Cependant, il ne faut jamais perdre de vue le fait que les ministres africains, en tant que membres de leurs gouvernements, sont les responsables du sort de l'éducation en Afrique et doivent pouvoir assumer leurs responsabilités. En ce qui concerne les données qualitatives, elles sont sans aucun doute séduisantes, mais il s'agit dans une large mesure d'un luxe. L'important est d'être en mesure de collecter un minimum d'information solide et fiable.

49. Les membres du panel ont réagi brièvement à ces interventions. Mme Treffgarne a indiqué que l'enquête qui doit être lancée sur les aspects économiques de la production de livres scolaires reposera sur l'expérience de certains pays et les a invités à apporter leur collaboration. Mme Jallade a déclaré que le même problème se dégage des études nationales et de celles qui ont été effectuées par des agences extérieures : sont-elles en

rapport avec les préoccupations pratiques des décideurs, aux niveaux central ou local, ou se concentrent-elles sur des préoccupations théoriques ou intellectuelles ? Ce problème des rapports entre la recherche et l'action est omniprésent. M. Heneveld a évoqué la question des structures de commandement, qui ne sont pas toujours compatibles avec un processus participatif. Il a également rappelé la valeur de l'expérience des gens qui ont travaillé pendant de longues années dans le système éducatif. M. Tung a reconnu qu'il existe des données de différentes espèces et a estimé que les données basées sur l'observation et sur l'expérience présentent une valeur particulière quand d'autres données ne sont pas disponibles et qu'il faut en tout état de cause prendre des décisions. Le problème est que souvent, en Afrique, l'information de base n'est pas disponible.

Panel n° 2 : Le point de vue africain sur la formulation d'une politique : leçons tirées de l'expérience - environnements stables et instables

50. Cette session a été présidée par Mme Mira Harrison (conseiller en chef pour l'éducation, ODA britannique). La réunion s'est ouverte avec les présentations des trois ministres africains qui étaient membres du panel : M. Sibusiso M.E. Bengu (ministre de l'Éducation, Afrique du Sud), M. Arnaldo Valente Nhavoto (ministre de l'Éducation, Mozambique) et M. Ignatius M.C. Chombo (ministre de l'Enseignement supérieur, Zimbabwe). Les deux autres membres du panel, M. François Gauthier (directeur adjoint de l'éducation, ministère français de la Coopération) et M. Ash Hartwell (analyste des

politiques, Agence internationale de développement des États-Unis), ont pris la parole après la discussion.

51. M. Bengu, profitant de la première apparition de l'Afrique du Sud dans ce forum, a remercié tous les pays et agences représentés pour leur soutien à la lutte contre l'apartheid. L'Afrique du Sud puise maintenant dans la riche expérience acquise au cours de la lutte de libération. En 1992, le Congrès national africain a adopté pour plate-forme le slogan : « Préparez-vous à gouverner ». La Constitution provisoire de l'Afrique du Sud et la création du gouvernement d'union nationale ont déterminé les possibilités qui s'offrent pour la prise de décisions et les contraintes qu'elle subit. La prise de décisions en matière d'éducation est déterminée par deux impératifs politiques majeurs : la nécessité d'assurer un consensus autour de la politique nationale d'éducation et la nécessité d'élaborer cette politique dans le cadre de la Constitution provisoire.

52. Il était essentiel de mettre un terme à une éducation fondée sur l'apartheid et d'entreprendre une transformation fondamentale du système d'éducation et de formation. Un Livre blanc sur l'éducation, intitulé *L'éducation et la formation dans une Afrique du Sud démocratique - les premières étapes du développement d'un nouveau système*, a été adopté en mars 1995. Il a été nécessaire d'aborder un grand nombre de situations délicates. Il existe une tension entre le besoin de consensus national et le besoin d'un programme de reconstruction sociale et économique actif. L'équilibre entre la continuité et la rupture avec le passé est un enjeu qui requiert un sens exact de ce qui est possible et de ce qui est stratégiquement nécessaire. L'échelonnement et l'opportunité sont deux facteurs vitaux des entreprises d'élaboration de politiques

visant à une transformation fondamentale du système d'enseignement et de formation. Comme l'affirme le Livre blanc, le changement rapide qui affecte les tendances extérieures dans la société sud-africaine constitue un enjeu majeur. Il importe de discerner ces tendances et de les mobiliser dans le cadre des priorités en matière de politiques.

53. M. Nhavoto a décrit la situation au Mozambique, qui a été en état de guerre pendant près de trente ans. Si le pays a été en mesure, cinq ans après l'indépendance, de réduire son taux d'analphabétisme de 93 à 72 % et de doubler la fréquentation scolaire aux niveaux primaire et même secondaire, de nombreuses écoles ont été détruites et un grand nombre d'enfants ont été privés de scolarité au cours de la période la plus difficile de la guerre, entre 1983 et 1992. Au cours des trois dernières années, le pays a vécu en paix et un nouveau gouvernement a été installé après des élections démocratiques. Le programme du nouveau gouvernement a été approuvé en mai 1995, suivi par la préparation de programmes sectoriels. Une politique nationale de l'éducation a été définie et une matrice opérationnelle qui servira à déterminer et à échelonner les objectifs par ordre prioritaire est en cours de préparation. Des experts aussi bien nationaux qu'extérieurs participent à ce processus. Il existe aussi des consultations régulières avec toutes les parties intéressées, ainsi qu'avec les ONG, les organismes religieux et même les entités privées. Les besoins sont immenses et les ressources insuffisantes. Des efforts sont accomplis pour coordonner toutes les sources possibles, les agences bilatérales et multilatérales et les ONG.

54. M. Chombo a indiqué que la situation au Zimbabwe est marquée par une instabilité permanente de l'environnement. Avant que le pays n'accède à

l'indépendance en 1980, il existait trois types d'écoles : les institutions financées par les Eglises, un petit nombre d'écoles étatiques destinées aux Africains et un système éducatif blanc solidement établi, financé et équipé. La guerre a provoqué des destructions considérables, si bien que la première tâche après l'indépendance a été la reconstruction de l'infrastructure. Très vite sont apparues une importante demande de scolarisation et une pénurie d'enseignants, si bien que l'étape suivante devait nécessairement être un programme massif de formation d'enseignants, qui a conduit à l'établissement de quinze institutions de formation d'enseignants. D'autres priorités ont été identifiées. Un système d'enseignement technique et professionnel a été établi pour compenser l'absence de formation de la population dans les secteurs techniques au cours de la période coloniale. L'histoire du pays depuis l'indépendance a été marquée par un manque de stabilité et par une succession de situations critiques et de pénuries. Il n'a guère été possible d'organiser un cycle régulier de planification, d'exécution des décisions et d'évaluation. On s'est plutôt efforcé de répondre aux besoins tels qu'ils étaient ressentis et au moment où ils l'étaient. On peut dire qu'il en a été de même dans la plupart des pays africains. M. Chombo a également mentionné deux autres secteurs dans lesquels son pays a mené à bien des programmes constructifs. L'un d'eux concerne l'éducation des femmes, qui ont joué un rôle actif dans la guerre d'indépendance. L'autre est en rapport avec les jeunes, dont la plupart n'ont jamais eu l'occasion d'aller à l'école et pour lesquels des programmes d'éducation des adultes ont été mis en oeuvre.

55. Un certain nombre de questions ont été posées aux membres du panel par l'assistance. Une participante libérienne a rappelé que son pays subissait

actuellement une guerre civile et a posé la question de savoir comment fournir une éducation à des enfants qui ont été militaires sans donner aux autres l'impression qu'ils sont des laissés-pour-compte et que le fait d'avoir participé à la guerre mérite récompense. Une autre question avait trait aux relations peu satisfaisantes entre les agences de financement et les pays africains dans le domaine de l'éducation. Il a été demandé que l'on dispose de davantage d'information sur la manière dont les politiques de l'information s'inscrivent dans les politiques nationales. Plusieurs orateurs ont fait référence à la question des droits acquis entourés de garanties, souvent hérités du système colonial, et de la résistance au changement qui en résulte. L'importance de l'éducation pour la paix et la tolérance dans des pays qui connaissent des désordres civils a été mentionnée. Un des participants, qui a rappelé que les hommes et les femmes avaient combattu côte à côte pour l'indépendance, s'est enquis du niveau de participation féminine dans la formulation et la mise en oeuvre de politiques. L'importance que revêt pour le développement de l'éducation l'établissement d'un certain niveau de consensus a été soulignée, et la question a été posée de savoir de quelle expérience on disposait à cet égard.

56. Il a également été souligné qu'un processus de libéralisation sociale et politique est en cours en Afrique. Les institutions se démocratisent et de nouveaux acteurs apparaissent sur la scène : il ne s'agit pas seulement de partis politiques, mais aussi de divers groupes d'intérêts, ainsi que des médias. Quel est l'impact de ces différents acteurs sur l'environnement politique et quels sont les mécanismes qui permettent d'aborder cette question ?

57. Il a été fait référence à la situation hautement

instable qui prévaut dans certains pays africains. Le ministre de l'Éducation du Lesotho a rappelé que le régime d'apartheid avait déstabilisé la majeure partie de l'Afrique australe. Son pays a connu depuis 1970 un certain nombre de soulèvements politiques, ce qui eu pour résultat une dégradation du taux d'alphabétisation – qui était le plus élevé de l'Afrique avant l'indépendance. De plus, les ressources du pays en matière d'éducation ont été perturbées par l'afflux d'élèves originaires de l'Afrique du Sud qu'il a fallu accueillir dans les écoles. Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire du Rwanda a rappelé les événements tragiques qui se sont produits dans son pays, et qui ont infligé au système éducatif des dommages considérables. Des efforts de réhabilitation de ce système sont en cours ; les besoins sont immenses et la communauté internationale devrait offrir son aide.

58. Les deux autres membres du panel ont ensuite pris la parole. M. Gauthier a développé l'idée selon laquelle, dans un contexte d'instabilité, le secteur de l'éducation doit être considéré comme un sanctuaire, à l'écart des querelles politiques et partisans. Il est important de parvenir à un consensus social, politique et civique sur les questions d'éducation. Les orientations politiques subissent des changements, parfois de manière brutale, de même que la conjoncture économique, mais les préoccupations du système éducatif devraient subsister. L'importance que revêt la continuité en matière d'éducation a été mentionnée à plusieurs reprises au cours de la réunion. Cette obligation de continuité s'impose également aux agences de financement. M. Gauthier a fait référence à Haïti, où la France a considéré qu'elle avait le devoir de maintenir une présence dans le domaine de l'éducation par le canal des ONG, en dépit de la situa-

tion politique et de la rupture des relations politiques entre les deux pays. Les ONG peuvent avoir un rôle important à jouer dans un contexte d'instabilité.

59. L'instabilité politique ne doit pas nécessairement conduire à l'instabilité administrative. Il est important de maintenir une continuité dans la gestion des systèmes éducatifs, indépendamment de l'évolution politique. A cet effet, un groupe de personnes aptes à gérer le système éducatif – recteurs, inspecteurs, gestionnaires, conseillers – devrait subir une formation et voir son rôle réaffirmé en toutes circonstances. Dans un contexte d'instabilité, il est très avantageux de disposer de structures autonomes et décentralisées qui pourront être en mesure de mieux fonctionner que des structures entièrement dominées par l'État. Renforcer l'autonomie des institutions éducatives, élargir leur base financière et impliquer des partenaires autres que l'État peut être une contribution importante au maintien de la stabilité. Il convient également de se préoccuper de la manière dont sont mis en oeuvre les programmes d'ajustement. Ils ne doivent pas devenir un élément d'instabilité supplémentaire qui viendrait s'ajouter à l'environnement politique et aux difficultés rencontrées par les nouveaux États.

60. M. Hartwell a déclaré qu'il s'exprimait moins du point de vue de l'USAID que comme quelqu'un qui a vécu vingt ans en Afrique. Il a estimé que le modèle traditionnel de planification de l'éducation, basé sur l'analyse des écarts entre l'offre d'éducation et la population, n'était pas nécessairement adapté à un environnement instable – et il n'existe rien qui ressemble à un environnement stable. On suppose souvent que le changement en matière d'éducation est un processus mécanique qui peut être comparé à la

construction d'une route, avec une destination finale en perspective. En fait, il s'agit plutôt d'un processus organique qui est davantage comparable au fait d'élever une famille qu'à la construction d'une route. Le changement en matière d'éducation est un processus de croissance continu, qui requiert constamment des consultations et des adaptations. Cette métaphore relative au fait d'élever une famille peut s'appliquer aussi bien à la formulation de politiques qu'à l'appui des agences de financement.

61. Quelques autres orateurs ont pris la parole avant que les trois ministres ne répondent aux observations. Une des participantes a déclaré que les agences de financement vivent également dans un état d'instabilité. Elle-même n'a jamais été en mesure de savoir ce que seraient son budget et son personnel, fût-ce dans un proche avenir. Un autre orateur a indiqué que, même dans un environnement politique stable, l'instabilité existant dans le système éducatif risque fort de provoquer des changements. Il a cité l'exemple de la décision prise au Malawi, après trente années d'instabilité, de scolariser la totalité des enfants, ce qui a nécessité l'engagement de 22.000 enseignants auxquels il a fallu dispenser un cours d'orientation de deux semaines avant de les envoyer dans les écoles. Il a également été signalé que l'instabilité n'est pas spécifique aux pays en développement. Des pays occidentaux hautement développés connaissent également l'instabilité politique et éprouvent le besoin de redéfinir périodiquement les orientations de leurs systèmes éducatifs. Il est nécessaire d'apprendre à vivre avec l'instabilité et à la transformer en un instrument de progrès. Un autre orateur a souligné l'importance du développement des capacités nationales, c'est-à-dire de la formation d'hommes et de femmes qui seront capables d'affronter les problèmes de l'éducation si les

conditions politiques le permettent.

62. Le ministre de l'Education et des Sports de l'Ouganda a décrit, en réponse à une question antérieure, le système utilisé dans son pays pour préparer à la vie civile les enfants qui ont servi dans l'armée. Ces derniers ne désirant pas revenir à la vie civile, on a jugé préférable de les placer dans des écoles primaires militaires situées dans des casernes, de leur donner d'abord une formation mixte à la fois civile et militaire et de tenter de les amener graduellement à une formation civile et scolaire. En fait, la plupart de ces enfants sont aujourd'hui intégrés dans des écoles secondaires civiles. Le ministre de l'Enseignement de base du Mali a exposé comment l'établissement d'un gouvernement démocratique a libéré des forces et des énergies nouvelles, ce qui a conduit à l'association de toutes les forces constructives à la formulation et à la mise en oeuvre de politiques de l'éducation. L'ambassadeur du Soudan auprès de l'UNESCO a souligné l'importance de la formulation de politiques éducatives pour la résolution des conflits et a indiqué que le Soudan avait de plus en plus conscience du rôle que peuvent jouer l'éducation et la culture dans la résolution des conflits.

63. M. Bengu a indiqué que dans une situation révolutionnaire qui a mobilisé la majorité du peuple, la prise de décisions en matière d'éducation n'a pas besoin de mobiliser davantage les gens : ils sont déjà mobilisés. Il a ensuite évoqué la question du rôle des femmes dans la détermination des politiques et a noté que si ces dernières sont bien représentées dans les mouvements de masse qui concernent l'éducation, il est difficile de trouver des femmes qualifiées pour occuper des postes au sein du ministère de l'Education. En ce qui concerne les personnes qui résistent au changement, il s'agit là

d'un problème véritable. La loi sur la politique d'éducation nationale récemment votée par le Parlement a été contestée devant la Cour constitutionnelle. La meilleure manière de faire face à cette situation est de «prendre à bord» ceux qui résistent au changement et de leur faire suivre le mouvement. M. Bengu a confirmé l'opinion qu'il avait exprimée précédemment selon laquelle, dans l'ensemble, la coopération pour le développement n'est pas une réussite. L'aide accordée a été considérable, mais elle n'a pas été distribuée de manière à reconnaître les priorités des pays concernés et à opérer dans le cadre de leurs programmes. Il a conclu en soulignant l'importance du développement des politiques de l'éducation et en appelant à réagir contre le traitement réservé à l'éducation et aux éducateurs dans les forums internationaux consacrés au développement, où ils sont maintenus à la périphérie.

64. M. Nhavoto a tout d'abord évoqué la question des enfants qui ont servi dans l'armée. Un programme de réinsertion sociale a été entrepris à leur intention. Après la démobilisation, ils sont rentrés chez eux et des programmes de formation de deux ou trois mois ont été organisés à leur intention dans différentes professions. A la fin de ce programme, ils ont également reçu les outils nécessaires à l'exercice de leur métier. Cependant, le problème n'est pas facile à résoudre, car le travail fait défaut. Les enfants ont alors été renvoyés à leurs familles. Il n'a pas été jugé bon de créer pour eux des écoles spéciales, et l'on a préféré les encourager à revenir à la vie normale. En réponse à une question sur les rapports entre politique de l'éducation et politique nationale, M. Nhavoto a déclaré que la politique de l'éducation s'intègre dans la politique d'ensemble du gouvernement, pour laquelle il existe trois priorités : assurer la paix et le retour à la

vie normale, y compris pour les millions de réfugiés à l'intérieur du pays et à l'extérieur ; développer les ressources humaines, qui sont un préalable au développement du pays ; et enfin assurer le redémarrage de l'économie. Il a ensuite indiqué que les femmes exercent dans son pays d'importantes responsabilités : 25 % des parlementaires sont des femmes, et les femmes occupent également certains postes clés dans le gouvernement. L'enseignement primaire est géré par des femmes. Enfin, il a déclaré que le Mozambique a reçu une aide internationale considérable au cours de la période critique qu'il a vécue, et qu'il a encore besoin de cette aide.

65. M. Chombo a également répondu à certaines des questions posées au cours de la discussion. Il a attiré l'attention sur les différences majeures existant entre la situation au Libéria, où la guerre civile oppose des Africains, et en Afrique du Sud et au Zimbabwe, où la guerre visait à renverser un système raciste. En ce qui concerne les enfants soldats, il a estimé qu'il serait malvenu d'établir des programmes spéciaux à leur intention. Tout devrait être fait pour les intégrer dans les mécanismes sociaux, afin qu'il puissent apprendre autre chose que la manière d'utiliser un fusil. Il a affirmé son accord à propos de l'importance attachée à l'éducation dans une perspective de paix et de tolérance. Il a regretté que l'éducation se soit en fait limitée, au cours de la période coloniale, à l'arithmétique et à l'anglais. Il est maintenant nécessaire d'y introduire des sujets tels que l'éducation sexuelle, l'éducation populaire et l'éducation pour la paix. M. Chombo a ensuite rappelé qu'au cours de la lutte de libération, de nombreux Zimbabwéens ont été contraints de partir pour l'étranger et que cette expérience leur a été très bénéfique. Il a ensuite abordé la question des « bonnes écoles » précédemment

réservées à la minorité : ces écoles sont maintenant à prédominance noire, mais la fraction aisée de la population oppose quelque résistance à l'intégration des enfants issus des couches les plus pauvres, qui est la politique du gouvernement, sur laquelle il fait preuve de la plus grande fermeté. Enfin, il a déclaré que les femmes participent à la vie du pays à tous les niveaux – plusieurs femmes font partie du gouvernement. L'important, compte tenu du petit nombre de femmes qui possèdent une qualification de haut niveau, est de poursuivre une politique déterminée d'ouverture aux femmes de l'accès des universités et des institutions de formation d'enseignants et de formation professionnelle.

Panel n° 3 : Formulation de politiques dans le monde réel - planification stratégique, compromis, arbitrages et consultations

66. Cette session a été présidée par M. Wadi Haddad, secrétaire adjoint de la Banque mondiale. Le panel se composait de M. Mamadou Diouf (CODESRIA), M. Narciso Matos (Association des universités africaines), M. Mamadou Ndoye (ministre de l'Éducation de base et des Langues nationales, Sénégal), M. Nahas Angula (ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle, des Sciences et de la Technologie, Namibie), de Mme Joyce Moock (Fondation Rockefeller) et de M. Poul Erik Rasmussen (DANIDA).

67. Avant de donner la parole aux membres du panel, M. Haddad a présenté deux modèles de formulation d'une politique. L'un de ces modèles représente ce qui a été fait pendant une longue période, sur la base

d'hypothèses rationnelles et en procédant par étapes : analyse sectorielle, suivie de l'identification du problème, recommandations politiques pour la résolution de ce problème, et enfin processus de mise en oeuvre. Il a estimé que ce modèle est dans une large mesure sans rapports avec le monde réel. Il a ensuite présenté un modèle axé sur le monde réel, qui prend en compte deux dimensions de la formulation d'une politique. La dimension horizontale a rapport aux acteurs et va du mode organisationnel bureaucratique – dans lequel les acteurs représentent les organisations et les bureaucraties et apportent les conceptions des organismes qu'ils représentent – au mode sociétal – dans lequel les acteurs représentent des groupes d'intérêts internes ou externes et apportent leurs valeurs et leurs idées personnelles. La dimension verticale représente le processus. Il va de l'approche synoptique – assumer que la prise de décisions est un processus intégré exhaustif effectué par une autorité qui a accès à toute l'information requise – à l'approche incrémentielle – assumer que la résolution de problèmes est un processus par étapes dans lequel tout ne doit pas être fait immédiatement. La combinaison de ces deux dimensions recèle deux possibilités assez extrêmes : (i) ce qui pourrait passer pour une approche rationnelle, et qui présuppose que tous les acteurs sont organisationnels et bureaucratiques et que l'approche est synoptique ; (ii) une situation dans laquelle il n'existe pas de système, si bien que tout résulte d'un processus incrémentiel.

68. M. Diouf a présenté la philosophie qui guidera l'activité du Groupe de travail sur les finances et l'éducation, après son approbation par le comité directeur. Si les ministres sont responsables de la formulation des politiques éducatives, la participation de tous les acteurs concernés par les problèmes de

l'éducation est nécessaire. Une politique doit être définie dans le monde réel, qui comprend les partenaires publics et privés, les ONG, les communautés, les familles, les autorités locales, etc. Cette politique doit être appuyée par la population et doit prendre en compte les ressources disponibles, leur distribution, leur gestion et leur évaluation. Toutes ces questions sont traitées à différents niveaux par des structures et des acteurs divers. Un consensus est nécessaire si l'on veut trouver des solutions acceptables par tous. Un dialogue doit être établi entre les décideurs et ceux qui participeront à la mise en oeuvre. Les différents acteurs participent de manières diverses et pour des raisons différentes à la formulation de politiques. L'étendue de leur implication est également diverse. Il existe différents niveaux auxquels sont prises les décisions concernant les engagements financiers et humains : niveau central, autorités locales, familles, communautés. Le groupe de travail concentrera son activité sur le financement de l'éducation et sur les procédures budgétaires, de manière à mettre à la disposition des autorités responsables les instruments et les arguments qui leur permettront de préparer et de présenter leurs propositions en matière de politiques afin de parvenir au financement requis.

69. M. Matos a rappelé qu'il y a eu, au cours des dernières années, des discussions sur le fait de savoir si l'enseignement supérieur en Afrique devait constituer une priorité. Il considère, quant à lui, qu'il doit en être ainsi. Les universités africaines ont dû faire face à une situation critique. On observe une explosion de la demande d'enseignement supérieur et des effectifs des étudiants, alors que l'on assiste dans le même temps à une réduction des ressources et à une dégradation des conditions de travail, et qu'il y a par ailleurs une crise de la définition des missions et des stratégies. Il est

désormais généralement admis que les problèmes des universités africaines doivent être abordés de manière systématique. Certaines universités préparent des plans stratégiques pour leur développement qui s'attaquent à des problèmes tels que l'amélioration des conditions de travail, le renforcement des capacités de gestion, la formation, la participation aux coûts, les droits de scolarité, les prêts gouvernementaux, les subventions, la génération de revenus, la participation du secteur privé, les systèmes d'information avancés.

70. Dans l'enseignement supérieur, il existe un degré élevé de dépendance par rapport au monde extérieur ; les universités sont financées presque entièrement par les gouvernements ou par des agences de financement extérieures et leur capacité de gain est minimale. Le processus de planification des universités doit donc prendre en compte les points de vue de tous les partenaires et doit être la résultante de négociations. Les plans stratégiques des universités doivent être approuvés par divers départements et organismes. Ce processus de coordination et de consultations a requis le développement de l'établissement des rapports et des indicateurs de performances. M. Matos a conclu avec quelques mots sur la coordination des agences de financement, qui ne peut être réalisée que par les institutions d'accueil elles-mêmes. La planification stratégique est avant tout un instrument de gestion, et non une exigence inspirée par les agences de financement.

71. M. Ndoye a présenté l'expérience de son pays dans le domaine de la formulation d'une politique de l'éducation sur la base d'une approche participative. Le point de départ a été l'agitation sociale de 1968, dans laquelle les étudiants et les enseignants ont été impliqués. Une Commission nationale de réforme a

été créée avec la participation de tous les partenaires. Trois ans plus tard, en 1971, elle a provoqué l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation nationale. Une procédure semblable a été suivie en 1979 quand les Etats généraux de l'éducation nationale ont été réunis avant l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation. Les associations de parents d'élèves, les syndicats et autres organismes intéressés ont participé à ce processus.

72. Alors que 32 % du budget national est consacré à l'éducation, seulement 54 % des enfants fréquentent l'école primaire et le taux d'analphabétisme est de 70 %. L'Etat est donc incapable de répondre à l'ensemble des besoins, et l'implication d'autres partenaires est indispensable. Le processus de prise de décisions démocratique a conduit à l'implication de la société civile, qui désire participer au processus de formulation des politiques. Ce processus a été suivi dans des domaines divers, tels que l'éducation non formelle, l'enseignement primaire et l'éducation des filles. M. Ndoye a décrit, à titre d'exemple, la procédure suivie pour l'éducation non formelle. Celle-ci a débuté avec la consultation de toutes les parties intéressées. Le ministre et son équipe ont tenu des réunions sur le terrain. Sur la base de ces observations, des conclusions relatives aux politiques, aux stratégies et aux priorités ont pu être dégagées et communiquées à différentes organisations. Une consultation nationale impliquant un grand nombre de personnes et d'organisations a ensuite eu lieu ; le document a été révisé et soumis à l'approbation d'un comité interministériel. Divers organismes sont chargés des tâches de révision périodique et de mise en oeuvre technique. Le processus est rendu plus complexe par l'existence de plusieurs langues. Il s'agit d'un processus long et coûteux qui exige la conciliation d'intérêts contradictoires et implique un risque de confusion des rôles et des responsabilités

respectives du gouvernement et de la société civile. Cependant, ces inconvénients sont compensés par les avantages liés à la participation et à l'implication de la société tout entière.

73. M. Angula a décrit l'expérience de la Namibie sur le plan de la formulation de politiques, tout en soulignant qu'il s'agissait d'une expérience de courte durée (la Namibie n'est indépendante que depuis cinq ans) et spécifique à un petit pays. Quatre facteurs contextuels ont été pris en compte dans le processus de la formulation de politiques. Le premier de ces facteurs est le contexte des aspirations nationales à l'unité, à la justice et à la démocratie. Le second facteur est politique : le parti gouvernemental qui exerce les responsabilités est arrivé au pouvoir sur la base d'un manifeste politique qui définissait cinq objectifs généraux : équité, efficacité, apprentissage permanent et démocratisation du processus éducatif. Le troisième facteur est constitué par les partenaires qu'il a fallu identifier avant de les consulter, ce qui pose le problème de la communication, car le temps consacré à la consultation ne doit pas être excessif. Le dernier facteur est l'intervention des professionnels qui avaient été invités à participer par le biais de groupes de travail, de comités, etc., afin de créer les conditions d'appropriation nécessaires au décollage de la politique éducative. Enfin, l'élément déterminant était le ministère des Finances, puisqu'une politique sans ressources n'a aucune valeur. De plus, il convenait de prendre en compte les agences de financement, qui ont des agendas et des perspectives spécifiques et qui influent sur les résultats des politiques. Dans ce dernier cas, les consommateurs sont également impliqués, particulièrement en Namibie, où la population s'attend à la gratuité de l'éducation.

74. Mme Moock a tout d'abord rappelé que sur quelque 60 millions d'enfants non scolarisés, 70 % sont de sexe féminin ; la majorité d'entre eux sont pauvres et vivent dans des zones rurales peu accessibles ; certains sont des enfants de la rue. Un grand nombre d'enfants commencent à fréquenter l'école puis abandonnent leurs études. La question de l'accès à l'école, qui est le thème essentiel du Groupe de travail sur la participation féminine, est généralement considérée comme liée à la demande et faisant intervenir les préférences et les priorités des parents. Cependant, il existe de nombreuses politiques publiques qui peuvent influencer la demande en augmentant la qualité et la sécurité de la scolarisation et réduire les coûts supportés par les familles. On peut y parvenir sans réduire les services offerts à ceux qui sont déjà dans le système. Il est possible de réduire les coûts par des gains en efficacité et par le partage des coûts entre les systèmes de prestations public et privé. La tâche d'évaluation politique et financière des diverses options est difficile et exige que l'on ait recours à l'expérience locale.

75. Mme Moock a ensuite déclaré que le développement des capacités en Afrique doit être la tâche centrale de la DAE. Cela implique la formation et le développement des structures administratives. La formulation de politiques impliquant des questions éducatives difficiles est un travail technique complexe qui requiert compétence et jugement. La naissance du FAWE reflète l'engagement des hauts responsables gouvernementaux en faveur d'une éducation équitable qu'il est nécessaire de promouvoir dans l'ensemble des secteurs public et privé. Les agences de financement ont des difficultés à mobiliser des capitaux importants face à une capacité d'absorption limitée. Pourtant, nous sommes tous engagés dans une entreprise à long

terme. Les changements qui interviennent dans la formulation de politiques dérivent d'une réorientation des paradigmes selon lesquels nous considérons les droits de la personne, la démocratie et la diversité culturelle. Les facteurs qui interdisent aux jeunes filles l'accès à l'école ont une poids immense (un film consacré à ce sujet devait être présenté aux participants). C'est seulement en plaçant la responsabilité de l'éducation en Afrique entre les mains de dirigeants africains compétents des deux sexes que l'on pourra conférer à l'aide extérieure une productivité maximale.

76. M. Rasmussen a indiqué que les agences de financement ne sont pas une entité monolithique et qu'elles ont souvent tendance, dans le processus de mise en oeuvre des politiques, à agir d'une manière qui n'est pas conforme à ce qu'elles prétendent faire. Il a ensuite décrit certains aspects de l'aide danoise en utilisant un cadre analytique dérivé d'une perspective systémique : la perspective des systèmes ouverts qui examine les organisations dans leur contexte environnemental, du point de vue de la demande et des intérêts extérieurs ; la perspective rationnelle qui s'attache à l'organisation, à la gestion, aux procédures et aux priorités ; et une perspective qui considère les organisations comme des systèmes naturels composés de personnes. La base de financement de la DANIDA se compose des contribuables, du grand public, des entreprises, etc., et il est possible d'identifier trois types de motivations : solidarité et préoccupation pour l'avenir de l'humanité ; égoïsme et cupidité ; vanité ou souci de son image personnelle.

77. L'aide extérieure danoise s'élève actuellement à 1 % du revenu national brut, divisé à parts égales entre aide multilatérale et bilatérale. Il existe un certain nombre d'orientations : l'orientation vers la pauvreté,

la préoccupation pour une croissance durable et socialement équilibrée dans les pays en développement, la focalisation sur le développement des secteurs sociaux, ou encore sur la participation populaire et sur une saine administration, l'intégration des femmes dans le processus de développement. Mais il existe une autre préoccupation, qui est rarement mentionnée : que l'aide danoise assure de préférence la promotion de produits danois. Cette aide est concentrée sur vingt pays, dont treize en Afrique. Les responsables s'efforcent de la concentrer sur trois ou quatre secteurs par pays, de préférence des secteurs dans lesquels les experts danois possèdent un avantage relatif. L'aide aux projets a cédé la place à la prépondérance de l'aide aux programmes. Il existe d'autres tendances qui peuvent faire obstacle à l'application de ces principes, telles que le désir d'obtenir des résultats dans un temps limité ou de faciliter le versement de fonds. Un autre élément qui influence le processus est constitué par les systèmes de rémunération internes de l'organisation. Il existe une interaction complexe entre ces divers éléments.

78. La présentation du panel a été suivie de plusieurs brèves interventions. Un orateur a estimé que les organisations de financement n'ont pas toujours adopté une conduite correspondant aux idées exprimées par leurs représentants au cours de réunions comme celle-ci ou comme celle qui a eu lieu il y a deux ans à Angers. Il a exprimé l'espoir que les participants représentant ces organisations informeront leur personnel du contenu des délibérations. Faisant référence à une remarque formulée antérieurement à propos de la faible capacité d'absorption des pays concernés, il a souligné que les agences de financement mettent leurs offres en avant au dernier moment, à cause de l'approche du terme de l'année budgétaire. La capacité

d'absorption serait supérieure si la programmation des offres d'aide était plus appropriée. Un autre participant a évoqué les programmes d'ajustement économique structurel, qui constituent une menace sérieuse pour les pays africains. En présence de ces contraintes, les agences de financement devraient aider ces pays à atteindre leurs objectifs éducatifs, qui risquent d'être mis en péril.

79. M. Haddad a résumé brièvement les conclusions qui peuvent être tirées de ce panel. Il a identifié sept points relatifs à la formulation de politiques au niveau des pays : la formulation de politiques est un processus décisionnel, mais elle exige une base de connaissances adéquate ; l'approche participative est importante et nécessite des mécanismes appropriés ; une capacité d'orientation doit s'appliquer au processus si l'on désire créer un sentiment d'appartenance ; un engagement politique national à long terme est nécessaire ; le contrôle de la mise en oeuvre est important ; le développement d'une politique requiert une longue période de maturation, et il ne convient donc pas de changer de politique à la hâte ; une bonne politique exige un bon niveau de capacités et de compétence. M. Haddad a également identifié trois problèmes qui se posent au niveau des agences de financement : les agences de financement possèdent des rationalités différentes, et celles-ci changent avec le temps ; elles formulent des priorités au terme d'un processus qui est influencé par le système d'incitations existant au sein d'une communauté d'agences de financement, et elles sont harcelées par le manque de continuité ; la coordination des agences de financement devrait être assurée par ceux qui ont la propriété des programmes nationaux.

Panel n° 4 : L'expérience africaine en matière de mise en oeuvre de politiques – quelle voie suivre ?

80. Cette session a été présidée par Mme Paulette Moussavou-Missambo, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du Gabon. Les membres du panel étaient M. Harry Sawyerr (ministre de l'Education, Ghana), Mme Aïcha Diallo Bah (ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de la Formation professionnelle, Guinée), M. Adama Samassékou (ministre de l'Education de base, Mali), M. Armoogum Parsuramen (ministre de l'Education et des Sciences, Maurice) et M. Arvil Van Adams (conseiller pour les ressources humaines, Banque mondiale).

81. M. Sawyerr a décrit l'expérience du Ghana en matière de formulation d'une politique de l'éducation. Le gouvernement ghanéen a décidé en 1987 de mettre en oeuvre un programme de réforme de l'enseignement. Les résultats du premier examen subi par les élèves des écoles secondaires du second cycle dans le cadre du système réformé n'ont pas été jugés satisfaisants, ce qui a conduit à une série de larges consultations avec tous les partenaires, suivie par la création d'un Comité d'examen de la réforme de l'enseignement au sein duquel toutes les parties concernées étaient représentées. Les résultats de cette initiative ont été largement diffusés et un Livre blanc, qui sera soumis à l'approbation du gouvernement et du Parlement, est en préparation. On a adopté cette méthode pour qu'il devienne un document national, qui ne sera pas constamment modifié par les gouvernements successifs, ce qui n'exclut pas les ajustements dans les cas où les circonstances

l'exigeraient.

82. Parallèlement à cet exercice d'examen des politiques, le gouvernement a pris des mesures pour l'application de la Constitution de 1992, qui prévoit qu'un programme d'éducation de base universelle gratuite et obligatoire sera élaboré pour être appliqué dans les dix ans à venir. Le plan stratégique élaboré dans cette perspective a été présenté aux agences de financement (qui ont joué un rôle actif dans toutes les phases de sa préparation) en octobre 1995 et a reçu un accueil favorable. Ce plan prévoit un certain nombre de mesures qui doivent conduire à l'éducation de base gratuite et obligatoire à l'échéance de l'année 2005. Les agences de financement ont été invitées en juillet 1994 à un forum réunissant les ministres de l'éducation et les partenaires techniques et financiers. Le gouvernement, qui consacre 40,7 % du budget national à l'éducation, joue le rôle dirigeant dans la formulation et la conception des programmes afin de s'en assurer la propriété. Une unité de gestion unifiée des projets est en charge de tous les projets éducatifs financés par l'ensemble des agences. La décentralisation est encouragée et le développement des capacités connaît un essor rapide. Enfin, on s'efforce d'améliorer le niveau de l'enseignement des sciences et de la technologie.

83. Mme Bah a décrit les différentes étapes de la réforme de l'enseignement en Guinée. A l'époque du changement de régime, en 1984, le système éducatif avait subi une sérieuse dégradation. En mai-juin 1984, une Conférence nationale sur l'éducation a marqué un profond désir de changement et a conduit à un plan intérimaire pour 1985-1990 au cours duquel furent posées, avec une aide extérieure, les bases de la rénovation du système éducatif. Une Déclaration sur

la politique de l'éducation, adoptée en 1989 par le gouvernement, définit les orientations, priorités et objectifs majeurs à atteindre pour l'an 2000, ainsi que la stratégie appropriée. Toute l'aide extérieure (principalement celle de l'USAID, de la Coopération française et de la Banque mondiale) est mise en oeuvre dans le cadre de cette déclaration, sur la base d'engagements contractuels spécifiques, et un examen annuel est prévu. Un programme d'ajustement du secteur de l'éducation a été approuvé pour la période 1990-1993. Il prévoit un certain nombre de mesures et d'actions, telles que la réorganisation administrative et le renforcement des capacités de gestion, une meilleure utilisation des ressources humaines et une meilleure formation des enseignants, l'amélioration des infrastructures, la révision des programmes et des méthodes. Les résultats ont été très positifs : entre 1989 et 1994, le taux d'inscription a augmenté de 29 à 40 %, 3.000 classes ont été construites et 7.000 enseignants ont reçu une formation au niveau requis.

84. L'étape actuelle (1995-2000) conduira à la consolidation et à l'extension de la réforme. Les négociations avec les agences de financement à propos de leur participation ont été achevées. Les orientations essentielles du programme concernent le renforcement de l'administration centrale, la rénovation des conceptions pédagogiques, l'extension de la formation des professeurs et des instituteurs en cours d'emploi, le renforcement des associations de parents d'élèves, l'établissement de liens entre les secteurs formel et non formel afin de promouvoir l'insertion dans la vie active, le développement de la fréquentation des écoles par les jeunes filles et les femmes, et le développement de l'alphabétisation des adultes. Le but ultime est de se rapprocher de l'objectif de l'éducation pour tous par un renforcement mutuel

du système éducatif et du secteur non formel. Un Conseil supérieur de l'éducation et de la formation a récemment été établi pour assurer le contrôle du processus de réforme de l'enseignement et pour ajuster la Déclaration sur la politique de l'éducation. Une période de quinze ans a été nécessaire pour que ce processus de réforme soit solidement établi. Non seulement ce processus fait partie intégrante de la vie de la nation, mais il est considéré comme un élément essentiel du développement.

85. M. Samassekou a rappelé que les changements intervenus dans le système éducatif du Mali ont été introduits en 1962, peu après l'indépendance, afin de rompre avec la tradition héritée du pouvoir colonial et de permettre au pays d'assumer la pleine responsabilité de son héritage culturel. L'objectif de la réforme était d'introduire une éducation de masse de qualité capable de former, avec un minimum de temps et d'argent, le personnel nécessaire à l'application du plan de développement. L'ancien système basé sur le modèle français a été totalement transformé avec l'introduction d'un enseignement de base, avec un premier cycle de cinq ans (ultérieurement porté à six ans) et d'un second cycle de quatre ans (ultérieurement réduit à trois ans). L'enseignement secondaire général (d'une durée de trois ans), l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur dans des institutions spécialisées ont également été introduits. L'application de ce plan a connu de sérieuses difficultés, car les moyens disponibles n'étaient pas au niveau des intentions. De nombreuses tentatives d'ajustement du système ont eu lieu. Des efforts considérables ont été déployés pour l'extension quantitative de l'éducation : le taux d'inscription a augmenté de 7 % en 1960 à 36,4 % en 1995.

86. En dépit de cette extension, la situation du

système éducatif n'était pas satisfaisante quand le régime démocratique a remplacé la dictature militaire en 1991. De sérieuses difficultés ont suivi ce changement. Une discussion à laquelle ont participé tous les secteurs de la société a été engagée : elle est parvenue à la conclusion que le système avait besoin d'une refondation en profondeur plutôt que d'une réforme. Les trois éléments principaux de cette refondation étaient : le développement et la reconstruction de l'identité culturelle, y compris, notamment, l'introduction des langues nationales dans l'éducation de base, à côté du français ; la liaison de l'école avec la vie pratique ; l'implication de tous les partenaires dans le développement de l'éducation. Alors qu'on attendait auparavant de l'environnement qu'il s'adapte au système scolaire, c'est désormais du système scolaire que l'on attend qu'il s'adapte à l'environnement. Une Commission nationale pour la refondation du système éducatif a été créée en 1995. Une nouvelle politique éducative est progressivement introduite, avec la coopération des agences de financement et en collaboration étroite avec les trois types de partenaires : partenaires sociaux (enseignants, élèves, parents, associations culturelles, etc.), techniques et financiers, et enfin opérationnels (tels que les ONG). On attend du système scolaire malien qu'il produise une nouvelle génération de citoyens, constructeurs d'une société démocratique, profondément enracinés dans leur propre culture tout en étant ouverts aux normes et aux critères internationaux.

87. M. Parsuramen s'est référé à l'étude de cas sur Maurice, qui donne tous les détails sur la formulation du schéma directeur de l'éducation dans ce pays. Il a ensuite rappelé qu'en 1982, quand le nouveau gouvernement a pris la relève, la situation économique de Maurice était catastrophique, avec un niveau élevé

de chômage et d'inflation. L'une des conditions prescrites par la Banque mondiale a consisté en un contrôle sévère des dépenses consacrées à l'éducation. Le gouvernement a cependant pu renégocier avec la Banque mondiale pour maintenir un certain niveau de dépenses dans ce secteur. Un Livre blanc sur l'éducation a été préparé en 1984. Les résultats ont été spectaculaires : Maurice possède aujourd'hui un taux de croissance élevé et ne connaît pas le chômage. L'expérience a prouvé que l'investissement dans les ressources humaines joue un rôle central dans toute politique de développement.

88. La préparation d'un schéma directeur de l'éducation a commencé en 1990. Ce schéma a été basé sur un engagement total de tous ceux qui étaient concernés et a été présenté lors d'une réunion des agences de financement parrainée par l'UNESCO ; il a reçu un accueil favorable et le financement nécessaire a été promis lors de cette réunion. Le gouvernement a engagé toutes les ressources nécessaires au financement du schéma jusqu'à l'an 2000. Après deux années de réalisation, des mesures ont été prises pour améliorer les outils permettant de contrôler celui-ci, et un document relatif à ce contrôle a été préparé. Le contrôle est effectué par un Comité directeur national, présidé par le ministre de l'éducation, et au sein duquel sont représentées les différentes agences chargées de l'exécution du schéma. Un examen portant sur l'état d'avancement du schéma a eu lieu en avril 1995 avec la participation des agences de financement. Tous les indicateurs de performances en matière d'éducation font apparaître des résultats satisfaisants, mais on se préoccupe d'utiliser les ressources avec le plus grand soin. Un bureau de contrôle installé au sein du ministère a déjà permis des économies substantielles. M. Parsuramen a conclu en soulignant que les progrès

réalisés par son pays ont été rendus possibles par l'investissement dans l'éducation.

89. M. Arvil Van Adams a esquissé, en préambule à son intervention, une stratégie en trois points. Le premier point consiste à placer le développement des ressources humaines au premier plan de la stratégie de réduction de la pauvreté et à l'inscrire dans le dialogue macro-économique à l'intérieur de chaque pays, en protégeant ces dépenses en période d'ajustement des systèmes économiques. Le second point est le développement des capacités, qui est essentiel pour l'élaboration et l'exécution des programmes si l'on veut que ceux-ci appartiennent aux pays concernés. Le troisième point consiste en un large partenariat, étant donné que les agences de financement ne peuvent fournir qu'une fraction limitée de l'investissement total d'une nation dans le développement des ressources humaines. La Banque mondiale est intéressée par les avantages comparatifs des autres agences de financement et ne cherche qu'à combler les lacunes des plans de financement proposés par les pays. S'agissant d'assurer l'efficacité des investissements, l'enjeu est d'importance. En 1986-1988, la Banque mondiale a investi en moyenne annuelle 133 millions de dollars destinés à l'éducation dans l'Afrique subsaharienne. En 1995-1997, on estime que ce chiffre atteindra les 419 millions de dollars. Un certain nombre d'indicateurs montrent bien qu'il y a là un défi à relever. Les paiements sont extrêmement lents, et parmi les plus lents de tous les secteurs. En même temps, le taux d'audits financiers conditionnels (c'est-à-dire d'audits qui révèlent l'existence de problèmes potentiels) est anormalement élevé.

90. M. Adams a ensuite mentionné huit points qui ont une importance critique pour l'amélioration des dossiers d'exécution des projets : (i) l'appropriation des

projets : il n'existe pas de «projets de la Banque mondiale», et il est fondamental d'assurer aux pays concernés la propriété des projets ; (ii) la disponibilité d'un financement de contrepartie : la majorité des dépenses consacrées à des projets de développement des ressources humaines appartiennent aux dépenses de fonctionnement, et non aux dépenses d'équipement ; il est indispensable que le financement des coûts de fonctionnement soit assuré par des engagements à long terme ; (iii) la gestion de projets : une gestion médiocre est toujours un obstacle à une réalisation efficace ; (iv) la gestion financière : son importance est révélée par le taux élevé d'audits conditionnels ; (v) le développement des capacités, destiné à assurer la disponibilité de personnel local qualifié ; (vi) la passation des marchés, qui demande des compétences et des techniques spécialisées ; (vii) les paiements, qui exigent également un personnel qualifié et un contrôle convenable ; (viii) la responsabilité de la Banque mondiale au niveau de la supervision. De tous ces points, le plus important est de loin l'appropriation des projets. Les programmes doivent être conduits par les pays concernés, et non par les agences de financement.

91. Plusieurs questions ou remarques ont été formulées par l'assemblée. Un des participants, issu de la profession enseignante, a exprimé sa satisfaction de constater que les membres du panel attachaient beaucoup d'importance au rôle de tous les partenaires, y compris les enseignants. Il pense que les gens estimeront de plus en plus que les autres ne doivent pas décider pour eux et demanderont à être impliqués, et cela dans un grand nombre de pays. Ce processus d'implication de ceux qui sont les premiers concernés devrait s'appliquer jusqu'au niveau de l'école. Le même orateur a souligné qu'il était important d'assurer la

durabilité de l'exécution des programmes et de générer un revenu adéquat pour l'investissement dans l'éducation. Un autre orateur, faisant référence à la présentation de M. Sawyerr, a demandé quels étaient les critères de réussite en termes de résultats plutôt que de ressources. Il a également posé la question de savoir s'il est sage de se concentrer principalement sur la scolarisation sans tenir compte de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation non formelle, dont la cible potentielle est un groupe d'un milliard de personnes.

92. Le ministre adjoint au ministère de l'Éducation du Kenya a évoqué les expériences du Ghana et de Maurice, qu'il considère comme de grandes réussites, et a déclaré que la situation de son pays était beaucoup plus difficile. Au cours des quelque vingt dernières années, la population scolaire du Kenya est passée de un à six millions. Quand on parle d'enseignement primaire gratuit, à quel type et à quelle dimension de pays pense-t-on ? Que deviennent l'abandon scolaire, l'éducation permanente, les perspectives d'emploi ? Si l'on investit des sommes énormes dans l'éducation, que deviendront d'autres secteurs importants ?

93. Un autre participant a souligné l'importance du leadership, qui a contribué à la réussite de certaines expériences dans le développement de l'éducation. Assurer une continuité à la direction du ministère de l'Éducation est un autre élément important. Il en va de même pour le développement des capacités, et cela s'applique au développement des capacités au niveau de la population tout entière. Enfin, l'orateur a mentionné le fait que les agences de financement elles aussi ont besoin de personnel hautement qualifié et expérimenté pour entrer en interaction et travailler efficacement avec les gouvernements africains.

94. Les membres du panel ont répondu brièvement aux commentaires. M. Parsuramen a prôné la décentralisation au niveau de l'école, chaque établissement scolaire mettant les réformes en oeuvre et contrôlant leur avancement. Son pays a lui aussi rencontré des problèmes, qui sont abordés dans un processus de dialogue avec l'ensemble des partenaires. Il est de la responsabilité des dirigeants politiques de mobiliser ces partenaires. Il a souligné l'importance de la stabilité politique et sociale, qui est nécessaire pour assurer le progrès économique. Enfin, il s'est déclaré en accord avec l'orateur qui s'était exprimé sur la qualité du personnel des partenaires techniques et financiers. Les pays africains ont besoin des meilleurs conseillers et les agences de financement devraient utiliser les meilleurs experts.

95. M. Sawyerr a déclaré que son pays rencontre lui aussi de nombreux problèmes ; la meilleure manière de les résoudre est de rester en contact étroit avec les agences de financement. En ce qui concerne les indicateurs de performances, la décentralisation peut jouer un rôle important. Avec l'implication croissante des communautés, il devient plus facile de contrôler des phénomènes tels que le retrait des enfants de l'école pour l'accomplissement d'un travail manuel ou encore l'activité irrégulière des enseignants.

96. Mme Bah s'est déclarée en plein accord avec la remarque formulée sur la continuité. Même en cas de changement de ministre de l'éducation, le personnel responsable doit rester en place. Elle a également affirmé son accord avec la remarque concernant l'importance de l'éducation non formelle dans les pays africains, eu égard au faible niveau de fréquentation scolaire et d'alphabétisation. Elle a formulé l'espoir que

l'UNICEF ne soit pas la seule organisation intéressée par l'éducation non formelle.

97. M. Van Adams a lui aussi reconnu l'importance de l'éducation non formelle. La Banque mondiale croit au soutien apporté à l'éducation de base, qui possède, comme l'indique son travail analytique, le meilleur rendement économique de tous les investissements qu'elle puisse soutenir. Cependant, cela n'enlève rien au rôle de l'éducation non formelle, qui est essentielle pour ceux qui n'ont pu saisir leur chance initiale et qui parfois ont encore de nombreuses années d'activité devant eux. Il a également admis que le développement des capacités possède des significations différentes en termes de compétences individuelles et de développement institutionnel, et a ajouté que l'utilisation des capacités était tout aussi importante. Souvent, les capacités existent mais sont médiocrement utilisées ; les systèmes de la fonction publique devraient être conçus de manière à leur assurer la meilleure utilisation possible.

98. M. Samassekou a estimé qu'il serait souhaitable d'examiner le problème de l'abandon scolaire. Au Mali, le taux de déperdition d'effectifs, au niveau du primaire comme du secondaire, est extrêmement élevé. La tendance, dans ce pays, est de tenter de consolider l'éducation formelle et de développer l'éducation non formelle, avec l'espoir de finir par surmonter cette différenciation. L'introduction des langues africaines dans le système éducatif, formel et non formel, est l'un des moyens d'y parvenir. Il a conclu en soulignant quelques considérations importantes : il est essentiel d'avoir une vision de l'avenir ; la population doit être mobilisée avec cette vision présente à l'esprit ; la capacité de négociation avec les partenaires

techniques et financiers doit être développée à tous les niveaux.

Déclaration au nom du ministre français de la Coopération

99. Au cours d'un déjeuner qu'il offrait au nom de M. Jacques Godfrain, ministre français de la Coopération, qui était en mission, M. Jean-Michel Severino, directeur du développement au ministère de la Coopération, a accueilli les participants à la réunion de la DAE, qui avait lieu en France pour la deuxième fois.

100. M. Severino a souligné l'importance du rôle de l'aide au développement dans le programme français de coopération. Environ un quart de l'ensemble des ressources du ministère de la Coopération va au secteur de l'éducation. En 1996, 71 pays – tous les signataires de la Convention de Lomé et l'Afrique du Sud – auront bénéficié de cette aide. Près de 2.000 enseignants sont affectés dans différents pays et cette aide est de plus en plus orientée vers la formation de formateurs, l'activité de conseil institutionnel et l'appui pédagogique, dans la perspective du renforcement des capacités nationales. Une coordination impliquant tous les partenaires est l'une des préoccupations majeures des autorités françaises : c'est pourquoi elles ont accueilli favorablement la création de la DAE et sont heureuses de noter sa réussite, qui est un modèle de ce que devrait être le dialogue entre les partenaires de l'action pour le développement.

101. Le thème principal de cette réunion – « La formulation d'une politique éducative » – est particulièrement important. La qualité et la fermeté de l'engagement en faveur de l'éducation dépendent d'une formulation satisfaisante de la politique sectorielle. Le rôle majeur du développement de l'éducation dans une politique nationale doit être

pleinement reconnu et divulgué. La préparation de programmes d'ensemble dans le secteur de l'éducation doit donner lieu à une véritable mobilisation autour des problèmes nationaux majeurs. Un consensus national sur les problèmes éducatifs et l'implication de tous les éléments de la société sont hautement souhaitables et se trouvent étroitement liés aux efforts visant à construire une société démocratique qui se poursuivent aujourd'hui si courageusement en Afrique.

102. La présentation de diverses expériences africaines au cours de la réunion a été extrêmement utile. Parmi les conclusions qui peuvent être tirées de ces expériences, il convient de mentionner la nécessité d'impliquer la structure administrative de chaque pays tout entière, d'organiser le dialogue le plus large possible et de s'efforcer d'expliquer, d'informer et d'inviter toutes les composantes de la société à apporter leur contribution. Les discussions ont également montré qu'il était important d'utiliser une méthodologie appropriée. La discussion sur la reconnaissance sociale de la place de l'éducation dans la vie nationale a été un moment de vérité, qu'il s'agisse des préoccupations actuelles ou de l'avenir de la nation. Le rôle des agences de financement, ou plutôt des partenaires pour le développement, selon la terminologie actuelle, se trouve plus clairement défini : si les discussions sur le volume et la nature des ressources qu'ils peuvent apporter est légitime, ils ne peuvent intervenir que dans les perspectives et le cadre définis par les pays eux-mêmes.

103. M. Severino a ensuite rappelé que 1996 a été déclarée par l'OUA Année de l'éducation en Afrique. Il a conclu en rendant hommage au secrétaire exécutif sortant de la DAE, M. Christopher Shaw, et en souhaitant la bienvenue à son successeur, et a souligné

que la Coopération française continuera d'être un partenaire actif dans l'entreprise commune.

Les petits groupes de discussion

104. Afin de favoriser des discussions de fond portant sur le document de base, les allocutions d'orientation et les présentations effectuées dans les panels, les participants à la réunion ont été divisés en dix petits groupes, dont chacun s'est réuni deux fois au cours de la session. Une liste sélective de questions à discuter (reproduite en **Annexe 3**) a été préparée par le secrétariat afin d'aider au travail des groupes. Une autre liste sélective contenant un résumé des questions soulevées par les groupes de discussion a été préparée et diffusée (cf. **Annexe 4**).

Synthèse d'ensemble des discussions en séance plénière et en petits groupes

105. La session au cours de laquelle les conclusions générales des panels et des petits groupes ont été présentées et discutées a été présidée par M. Jacques Hallak, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation et vice-président *ex officio* de la DAE. Ces conclusions ont été présentées par Mme Paulette Moussavou-Missambou, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du Gabon, M. David Berk, chef de la division de la population et des ressources humaines de la Banque mondiale, et Mme Sissel Volan, chef de la division de l'éducation du NORAD. M. Aliou Baniré Diallo, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Culture de Guinée, a ensuite évoqué les résultats préliminaires des réunions du forum des ministres africains de l'éducation. Les conclusions des discussions par petits groupes ont enfin été présentées et M. Ingemar Gustafsson (ASDI), président du Comité directeur de la DAE, a tiré quelques conclusions générales.

106. Mme Moussavou-Missambo a présenté les conclusions du panel n° 4 sur la mise en oeuvre de politiques qu'elle avait présidé auparavant le même jour. L'une de ces conclusions a été que le rôle du gouvernement est d'assumer la responsabilité de ce processus. La première étape de la définition d'une politique éducative devrait être une large consultation nationale qui s'étendrait à tous les groupes d'intérêts. Des objectifs devraient être définis et assignés à tous les partenaires de l'éducation : personnel du ministère, enseignants, parents, élèves, syndicats, société civile. Une fois les problèmes identifiés et une liste de recommandations élaborée, le gouvernement devrait préparer un programme de mise en oeuvre qui doit être précédé par des études techniques sectorielles, une évaluation des coûts et un calendrier. A ce stade, les agences de financement devraient être invitées à apporter leur contribution, que ce soit par des négociations directes ou dans un forum commun. A ce propos, on a noté que la coordination des agences de financement est quelquefois déficiente. Enfin, des mécanismes appropriés devraient être établis pour le suivi, le contrôle et l'évaluation de la mise en oeuvre. Il est de la plus haute importance de procéder à des évaluations régulières. Une politique de communication doit être conçue de manière que les actions entreprises puissent être mieux connues, et aussi qu'elles puissent bénéficier d'une information en retour fournie par les partenaires. Une question importante qui s'est dégagée de ce panel est celle des avantages de la stabilité politique, étant donné que les programmes sont conçus pour une période qui peut aller de cinq à dix ans.

107. M. Berk a tiré un certain nombre de conclusions du point de vue des agences multilatérales. Il a noté en premier lieu le concept de relations entre partenaires

égaux sur lequel les ministres africains ont insisté, il y a deux ans, au cours de la réunion d'Angers, et qui a depuis lors connu une progression considérable. La propriété des programmes est de plus en plus souvent entre les mains des Africains et le concept de partenariat se développe : partenariat entre les pays et les agences, et entre les différents pays africains, qui ont beaucoup à apprendre les uns des autres. Il a ensuite insisté sur l'importance d'avoir une vision d'ensemble et des buts pour l'avenir, car l'éducation est un processus à long terme. Il est nécessaire de définir ces buts en précisant à quelle échéance on souhaite parvenir à l'enseignement primaire universel ou à la scolarisation de l'ensemble des jeunes filles, ou encore quel type d'éducation est souhaitable. Les options doivent être définies par les pays africains eux-mêmes.

108. On relève également des progrès dans la formulation de politiques : le nombre des pays qui développent des programmes sectoriels tend à augmenter, ce qui est un message d'espoir. La participation des ministres des finances et de la planification à ce processus est souhaitable et l'éducation doit rester en relation avec la situation macro-économique. Dans ce contexte, il convient de mettre à profit l'expérience de l'Asie de l'Est, qui montre que l'investissement dans l'enseignement primaire, dans un premier temps, et ultérieurement dans le secondaire, est l'un des facteurs essentiels de la réussite économique. Une large participation nationale est nécessaire, comme l'est la participation des agences de financement, qui devraient être impliquées non seulement dans le financement de programmes, mais dans leur formulation, afin de leur apporter un appui technique de l'extérieur – sans préjudice de leur appartenance nationale. Il est souhaitable que la participation des agences de financement adopte des méthodes nouvelles, telles que

la réalisation en commun des missions d'évaluation, de la mise en oeuvre, des arrangements comptables, de la passation de marchés et des missions de supervision, afin d'alléger le fardeau imposé aux capacités administratives des pays bénéficiaires. La mise en oeuvre des programmes est probablement la partie la plus difficile du processus, mais aussi la plus importante. Il est nécessaire qu'il existe des structures permettant de superviser la mise en oeuvre des programmes et de procéder à des examens périodiques ; elles devraient être nationales, mais on pourra y associer, d'une manière ou d'une autre, les agences de financement.

109. En ce qui concerne la Banque mondiale, ses conceptions et son comportement subissent un changement, même si celui-ci n'est pas encore arrivé à son terme. La Banque mondiale est maintenant davantage centrée sur sa clientèle et disposée à l'écouter, à tenter de la faire bénéficier de l'expérience qu'elle a acquise dans le monde entier. Les programmes d'ajustement se poursuivront, mais leur quasi-totalité comporte maintenant des initiatives pour protéger ou augmenter les dépenses consacrées aux secteurs sociaux - parfois même contre l'avis non seulement du Fonds monétaire international, mais aussi des ministères des Finances des pays eux-mêmes. Les prêts accordés par la Banque en matière d'éducation sont en augmentation, et l'on prévoit que cette tendance se maintiendra. La Banque mondiale s'efforce d'être moins directive que par le passé. Elle n'a pas à jouer un rôle de chef de file mais s'attend à participer à un travail en commun sous la direction des gouvernements. Par ailleurs, elle prête davantage attention aux résultats et à la bonne exécution des programmes. Elle continuera d'être un bon partenaire des pays africains et des autres agences de financement dans son appui aux programmes du secteur public, et cela sous la di-

rection des gouvernements, tout en s'efforçant d'aller au-delà du secteur public en direction de la société civile.

110. Mme Volan s'est placée dans la perspective des agences bilatérales. A propos d'une remarque formulée au cours d'une session antérieure, selon laquelle il n'y avait pas eu de coopération en vue du développement, elle a déclaré qu'un dur travail serait nécessaire pour transformer notre coopération en une véritable coopération entre égaux. Le pouvoir et les responsabilités doivent être transférés aux partenaires du Sud, ce qui impose des obligations aux deux parties impliquées dans le processus de développement. Les pays en développement, y compris leurs ministres de l'éducation, ont besoin de définir des politiques et des priorités clairement établies ; ils doivent dire aux agences de financement ce qu'ils souhaitent, et non ce que, selon ces pays, les agences souhaitent entendre. Pour qu'il existe des partenaires égaux, il faut que les deux parties aient le sentiment que la coopération leur est profitable. Les dirigeants des pays donateurs doivent appuyer le message selon lequel le travail en vue du développement est un investissement dans l'avenir de ces pays. Dans les pays en développement, une politique clairement établie est un bon point de départ pour la négociation, et les deux parties ne doivent laisser subsister aucune incertitude sur leurs rôles respectifs. Bien entendu, les agences de financement ont leurs propres politiques et leurs propres critères de coopération, mais elles ne peuvent qu'orienter les mouvements de fond dans les systèmes des pays partenaires et confier à ces derniers toute la responsabilité de la mise en oeuvre.

111. Mme Volan a ensuite formulé quelques remarques sur l'engagement politique en vue de promouvoir

l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes. Les agences de financement doivent être sensibles à ce processus et lui apporter leur aide. Le secteur de l'éducation ne doit jamais oublier que la moitié des individus affectés par sa politique générale sont des jeunes filles, et qu'un grand nombre d'entre elles sont absentes des écoles. Les agences de financement doivent prouver que leur engagement se manifeste aussi dans l'attribution des ressources. Mme Volan a mentionné le rôle important du FAWE, qui a été établi indirectement par le biais de la DAE. Le travail du FAWE est basé sur l'engagement et sur la prise de conscience des femmes africaines elles-mêmes. Il faut lui permettre de se développer et lui fournir les ressources nécessaires à cet effet.

112. M. Hallak a effectué une présentation des points essentiels qui se sont dégagés des discussions par petits groupes. Ces points ont été soumis à la réunion sous une forme synoptique (cf. **Annexe 4**). Tout en soulignant la difficulté qu'il y a eu à présenter sous la forme d'un tableau les résultats des très riches discussions qui ont eu lieu dans ces dix petits groupes, M. Hallak a remercié M. David R. Evans, qui avait préparé ce tableau. M. Hallak a attiré l'attention des participants sur les points représentant des idées nouvelles qui sont apparus au cours des discussions par petits groupes (ces points sont marqués d'un astérisque dans le tableau).

113. M. Hallak a mis l'accent sur certaines de ces idées nouvelles. Sous l'intitulé « Contexte de l'examen des politiques nationales » a été exprimée l'idée que des systèmes arrivés à maturité devraient établir un organisme permanent d'examen des politiques – mais pas nécessairement une nouvelle bureaucratie complexe. Le second point, « Principes de base

politiques et techniques », a été l'occasion de mettre l'accent sur la volonté politique, qui est indispensable pour surmonter la résistance des droits acquis. Il a été noté que si le travail technique est nécessaire, il doit, pour être efficace, servir de base à l'action politique. Tout changement engendre une résistance, et la volonté politique est nécessaire pour surmonter la résistance au changement. Sous l'intitulé « Large participation des partenaires », correspondant à une tentative d'identification des partenaires, la participation active de la société civile a été considérée comme essentielle. Selon M. Hallak, cela ne concerne pas seulement les syndicats, les parents et les associations, mais peut même, dans certains pays, s'appliquer aux parlementaires. La section suivante, consacrée à « La formulation de politiques en tant que processus d'apprentissage social », est particulièrement importante. Toute entité, toute institution qui ne subit pas un processus d'apprentissage permanent est condamnée à mourir. L'idée originale formulée dans cette section est que le ministère de l'Éducation lui-même doit devenir une institution d'apprentissage. Aucun point marqué d'un astérisque n'apparaît dans la section suivante sur « Le rôle des gouvernements et des agences de financement dans la formulation de politiques ». M. Hallak a indiqué qu'il apparaît encore difficile de définir les rôles respectifs de ces deux partenaires. Il estime que le fait de confier toutes les responsabilités aux dirigeants nationaux est plus qu'une réforme : il s'agit d'un véritable changement culturel, qui requiert un changement des mentalités. Enfin, la dernière section est intitulée « Un leadership ferme et cohérent est essentiel ». Il s'agit là d'une question fondamentale, et un tel leadership n'est pas toujours disponible. Deux idées nouvelles sont exprimées dans cette section : les processus devraient être transparents, et la stabilité du

personnel technique est nécessaire pour assurer une continuité – notion importante, notamment quand la stabilité politique est précaire.

114. M. Gustafsson a tenté de résumer les discussions de fond. Il a remarqué que deux mots clés s'en dégageaient très clairement : capacité et partenariat. Ces termes peuvent revêtir des sens différents pour des personnes différentes, mais il existe un sentiment général selon lequel ils représentent quelque chose d'important. L'enjeu, pour la DAE, consiste à dire ce qu'ils signifient pour nous tous, aujourd'hui et dans l'avenir. La confusion qui entoure l'idée de capacité découle de notre conception de l'éducation et des conditions extérieures et intérieures du changement. Les difficultés proviennent du fait que nous considérons la formulation de politiques dans le contexte le plus vaste possible : international, national, régional, communautaire, familial, etc. Tout en parlant de l'éducation comme d'un investissement, nous reconnaissons qu'elle possède d'autres dimensions, sociales, culturelles, etc.

115. Il est généralement admis qu'il n'existe plus d'environnement stable. L'instabilité n'est pas nécessairement une mauvaise chose : il a été indiqué qu'il a fallu abandonner l'apartheid en Afrique du Sud pour créer les conditions d'une réforme de l'éducation. Par contre, l'instabilité peut avoir des effets dévastateurs, comme c'est le cas dans les pays frappés par la guerre civile. La question de la stabilité pose un dilemme. D'une part, il est admis que l'éducation est un processus à long terme qui exige une continuité, mais il est d'autre part reconnu que les systèmes éducatifs doivent réagir aux besoins nouveaux et aux changements qui interviennent en dehors du secteur de l'éducation. De nombreuses idées se sont dégagées qui suggèrent que le changement en matière

d'éducation n'est pas un processus linéaire et peut davantage être comparé au fait d'élever une famille qu'à la construction d'une route. Pour assurer cette continuité et cette stabilité, l'élaboration du consensus et le développement des capacités sont nécessaires. Le développement des capacités est essentiellement un processus d'apprentissage. La diffusion de l'information est un autre secteur clé qui a été mentionné dans plusieurs groupes de discussion.

116. Le partenariat a fait l'objet de nombreuses discussions, au cours desquelles il est apparu que ce concept a subi un changement frappant. Il signifie bien davantage aujourd'hui qu'il y a quelques années, quand on considérait que le partage de l'information suffisait pour parvenir à une coordination. La conviction qui prévaut désormais est que la coordination ne peut être assurée que par les pays concernés, ce qui constitue un changement important. Les agences s'écartent du modèle traditionnel du projet pour adopter un concept beaucoup plus vaste, basé sur la compréhension de tout le processus de changement en matière d'éducation. Il est indéniable que l'esprit de partenariat a considérablement progressé.

117. Abordant les questions qui correspondent à des préoccupations immédiates de la DAE, M. Gustafsson a mentionné l'expérience réussie de groupes tels que le FAWE ou l'Association des universités africaines, au sein desquels on s'efforce avec détermination d'établir des relations et de travailler en contact étroit avec des partenaires africains. Il a également mentionné le fait qu'aux termes des nouveaux statuts, le Comité directeur doit jouer un rôle nouveau en faisant office de centre de diffusion des résultats du travail de la DAE et en veillant à ce que ce travail s'accorde aux besoins de l'Afrique.

118. M. Hallak a invité M. François Gauthier, du ministère français de la Coopération, à ouvrir la discussion. M. Gauthier a insisté sur l'atmosphère exceptionnelle et sur la cordialité des délibérations, et sur la manière dont toutes les personnes concernées s'écoutaient mutuellement dans un esprit de partenariat. Il a estimé qu'il aurait été difficile de trouver dans un autre secteur que celui de l'éducation un dialogue aussi chaleureux et une telle compréhension mutuelle. Parmi les conclusions qui s'imposent, il a attaché une importance particulière à la volonté politique qui doit présider à la formulation d'une stratégie de l'éducation. Il a fait référence à deux autres concepts de base : la continuité qui devrait exister à tous les niveaux, et notamment dans l'organisation administrative; la participation la plus large possible de toutes les composantes de la société. Ces trois concepts jouent un rôle crucial dans la résolution de la contradiction entre les besoins à court terme et à long terme qui a été évoquée au cours des discussions. En ce qui concerne la Coopération française, M. Gauthier a déclaré qu'elle renforcera son action dans certains secteurs clés tels que la technologie de la communication et l'enseignement à distance, qui méritent plus d'attention de la part des agences de financement. Par ailleurs, on se préoccupera davantage du développement des capacités nationales et des compétences techniques nationales. M. Gauthier a déclaré, en conclusion, qu'il avait été fortement impressionné par le volume et par la qualité du travail effectué, ainsi que par l'importance de l'assistance, notamment au niveau ministériel. Il s'est dit persuadé que les résultats de cette réunion feront sentir leurs effets dans le travail pratique au cours des années à venir.

119. Au cours de la brève discussion qui a suivi, le problème des compétences techniques et du développement des capacités à été mentionné à plusieurs occasions. Il a été suggéré que toute la question de l'appui technique soit reprise au cours d'une réunion ultérieure. Ce domaine est en relations étroites avec le développement de compétences techniques nationales. Un des participants a rappelé que plusieurs orateurs avaient auparavant appelé les agences à fournir « les meilleurs experts » et s'est demandé ce qu'il fallait entendre par là. Il a été expliqué qu'il était souhaitable que les agences fournissent des experts possédant un type d'expérience qui puisse réellement aider le pays sur des problèmes particuliers. Un autre orateur a indiqué que l'on pouvait également trouver, au niveau local, des personnes possédant les compétences techniques, l'expérience et les traditions requises, et qu'il convenait de les mettre plus souvent à contribution. Il a également été proposé d'utiliser davantage les universités nationales pour le développement des capacités. Une autre idée a été exprimée, selon laquelle il existe une grande diversité d'expériences dans le domaine du développement des capacités, expériences dont il est possible de tirer profit.

120. L'un des participants a été impressionné par la manière dont les ministres comme les représentants des agences de financement ont identifié des listes d'actions très concrètes qui peuvent être menées de part et d'autre pour améliorer le développement de l'éducation. Il faudra un certain temps pour en savoir davantage sur ces questions, mais il serait souhaitable d'utiliser ces listes pour l'orientation des activités futures. Il a également été impressionné par la liste des points essentiels qui se sont dégagés des discussions par petits groupes. Il a cependant indiqué qu'une seule

chose faisait défaut sur cette liste, ainsi que dans les présentations et les discussions en général : la référence aux élèves. Nous raisonnons essentiellement en termes de ressources fournies à l'éducation et ne nous préoccupons pas assez de ce qui se passe quand des enseignants et des enfants se trouvent réunis dans des salles de classe.

121. L'un des participants a fait remarquer que l'enseignement supérieur est un élément important du processus éducatif et qu'il mérite davantage d'attention de la part des agences de financement.

122. Quelques remarques ont été formulées à propos des orientations à donner à l'action de la DAE. Cette dernière pourrait à la fois bénéficier de certains aspects de l'évolution qui est en cours en Afrique et leur apporter une contribution. L'un de ces aspects est la tendance qui se développe en faveur de la régionalisation. Le processus de formulation de politiques ne se déroule pas au sein de nations isolées : il existe des tendances et des aspirations communes qui doivent être prises en compte. Il se trouve en Afrique de nombreux matériels que certains pays seraient certainement prêts à proposer gratuitement. Il y a là une ressource qui pourrait être apportée à l'éducation en Afrique par l'intermédiaire de la DAE. L'enseignement à distance est l'un des secteurs dans lesquels des matériels sont disponibles. Un orateur a suggéré que les pays africains qui sont en mesure d'agir ainsi apportent leur contribution à l'action de la DAE. Session consacrée au Forum des éducatrices africaines

123. Les activités et le programme du Forum des éducatrices africaines (FAWE) ont été présentées au cours d'une session présidée par Mme Grace Alele Williams (professeur de mathématiques à l'Université

de Lagos, au Nigéria). Un film préparé pour le FAWE a été présenté à cette occasion.

124. Mme Catherine Kainja (Malawi) a présenté un rapport sur les activités du FAWE, notamment sur les activités consécutives à la réunion du FAWE avec les ministres de l'éducation des pays africains qui a eu lieu à Maurice en septembre 1994. Le sujet essentiel examiné lors de cette réunion avait été la déperdition d'effectifs dans le système éducatif en Afrique, notamment le taux élevé d'abandon scolaire. De nombreux facteurs affectent ce phénomène, dont certains sont en rapport avec les conditions de vie familiales et d'autres avec les conditions de vie en milieu scolaire. Certains de ces facteurs sont liés à l'appartenance sexuelle, comme les grossesses des adolescentes. Les ministres ont manifesté un grand intérêt pour cette question et il a été convenu de tenir une nouvelle réunion dans un délai d'un an afin d'examiner l'évolution de la situation.

125. Afin d'exploiter les résultats de la réunion tenue à Maurice, Mme Kainja et un autre membre du FAWE se sont rendus dans six pays africains : Botswana, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique et Zanzibar. Ces pays ont été choisis parce que leurs ministres avaient été les premiers à répondre à l'invitation adressée, lors de cette réunion, à tous les ministres pour qu'ils indiquent s'ils avaient besoin d'une aide pour les activités consécutives à la réunion. Depuis lors, d'autres ministres ont communiqué avec le FAWE à ce sujet. Le but de ces visites était de constater dans quelle mesure les ministres et leurs agents assuraient la promotion de l'éducation des jeunes filles, de prendre connaissance des examens de politique générale engagés par les pays eux-mêmes, d'étudier les programmes et les activités entrepris pour aborder le

problème de l'abandon scolaire et d'effectuer des recherches sur tout autre problème concernant l'éducation des jeunes filles.

126. Mme Kainja et sa collègue ont été heureuses de constater que l'intérêt manifesté par les ministres était partagé par leurs agents et qu'ils avaient même réussi à le transmettre à leurs chefs d'Etat, comme en témoignaient les campagnes de promotion entreprises personnellement par certains présidents. Ils ont également constaté qu'un grand nombre de recherches étaient en cours, dans certains pays, sur la question de l'abandon scolaire et des mesures à envisager pour y remédier, mais que cette recherche ne s'est pas encore traduite dans tous les cas en termes de programmes et d'activités. Il existe par ailleurs certains pays où les raisons de l'importance du taux d'abandon scolaire demandent encore des recherches. La plupart des questions posées à Maurice n'ont pas encore reçu de réponse : quelle est l'ampleur de la déperdition d'effectifs, notamment celle qui est imputable aux grossesses, qui est affecté par celle-ci, et de quelle manière, quel est le point de vue des groupes concernés, des familles, des enseignants, quelle est la signification économique, éthique et sociale du problème, et enfin quelles mesures doit-on prendre pour y remédier ? La mission et les ministres se sont accordés à reconnaître qu'il est nécessaire de disposer de davantage de données. Il est également souhaitable de décomposer les données déjà disponibles afin de mieux connaître l'impact subi par les filles comme par les garçons. L'importance de ces données pour la formulation de politiques a également été reconnue.

127. La mission a constaté avec satisfaction que la quasi-totalité des pays sont impliqués dans la promotion de l'éducation des jeunes filles. Dans la plupart des

pays sont organisées des campagnes nationales destinées à sensibiliser les communautés au problème de l'abandon scolaire et aux problèmes spécifiques des jeunes filles. Les ministres ont démontré la fermeté de leur engagement personnel. Cependant, il reste encore du travail à accomplir, et le FAWE enverra une autre mission dans ces pays pour savoir quelles mesures auront été prises à la suite de cette première visite.

128. En ce qui concerne la formulation de politiques, la mission a constaté que quatre de ces pays sur six ont adopté une politique qui permet aux jeunes filles enceintes de retourner à l'école après un accouchement ; les mesures à prendre à ce sujet sont encore en cours d'examen dans les deux autres pays. Cependant, même dans les pays où cette politique est en vigueur depuis plusieurs années, Mme Kainja estime qu'il est nécessaire de chercher à connaître l'impact de cette politique sur l'éducation des jeunes filles et le nombre de celles qu'elle affecte. La mission a constaté que certains agents du ministère de l'Éducation n'avaient pas connaissance de cette politique. Il conviendrait de prendre des mesures pour obtenir un consensus national sur cette question et pour informer tous les administrateurs, directeurs et chefs d'établissement du contenu de cette politique et de ses implications pratiques. Il est également souhaitable de savoir de quelle manière cette politique influence les autres politiques du ministère de l'Éducation, ainsi que celles d'autres ministères.

129. D'autres programmes sont prévus pour encourager les jeunes filles à s'inscrire dans les établissements scolaires, à y demeurer et à obtenir de meilleurs résultats, notamment en sciences et en mathématiques. Ces programmes devraient être étendus et leur mise en oeuvre encouragée. Il existe aussi des programmes destinés à sensibiliser les jeunes

filles à l'importance de l'abstinence sexuelle avant l'achèvement des études ou avant le mariage, ou encore à éviter aux jeunes filles enceintes de perdre le bénéfice de la scolarité qu'elles ont eue. Il s'agit le plus souvent de programmes pilotes qui demandent à être évalués et étendus. Il existe aussi un problème de pénurie d'enseignants de sexe féminin dans les zones rurales. Il faut enfin mentionner le problème du harcèlement sexuel des femmes et des jeunes filles dans les écoles.

130. Il est évident que le FAWE est fortement intéressé par ce problème de déperdition d'effectifs. Des ressources considérables sont perdues parce que les jeunes filles ne parviennent pas au terme du cycle éducatif. Le film qui devait être présenté ensuite évoquait les attitudes, aussi bien à l'école qu'en famille, observées dans deux pays, mais il n'est pas douteux que des problèmes semblables se posent dans d'autres pays. Mme Kainja a conclu sa déclaration en rappelant que le FAWE, en coopération avec d'autres partenaires intéressés, est prêt à aider les ministres dans la mise en oeuvre des programmes qu'ils prévoient dans l'intérêt d'un développement durable et dans celui des jeunes filles.

131. Le président a ensuite présenté brièvement le film intitulé « Ces jeunes filles sont absentes ». Ce film évoque l'expérience scolaire de jeunes filles de deux pays : la Guinée et le Malawi. Il illustre l'impact de leur vie familiale et des attitudes des communautés sur leur expérience scolaire. Il traite également de l'environnement institutionnel et de ses effets sur l'apprentissage scolaire des jeunes filles. Mme Williams a indiqué que dans de nombreux pays la nécessité de l'éducation des jeunes filles n'est pas clairement perçue ; on ne peut ni les voir ni les entendre. Le FAWE est en

mesure de donner la parole à des jeunes filles qui ont rarement l'occasion de s'exprimer. Pour accomplir cette tâche, nous devons écouter les jeunes filles afin de mieux comprendre leur point de vue et de mieux les connaître. Mme Williams a ensuite demandé aux participants de formuler leurs opinions sur le film.

132. Après la projection du film, une discussion a eu lieu, et un certain nombre de remarques et de suggestions ont été émises. Le sentiment général a été que le film aurait dû évoquer avec plus d'insistance, d'une part, les avantages que les jeunes filles peuvent retirer de l'éducation et, d'autre part, les raisons qui les excluent de l'école.

DEUXIÈME PARTIE : FORUM DES MINISTRES AFRICAINS DE L'ÉDUCATION

133. Le Forum des ministres africains de l'éducation a tenu lors de la biennale, trois séances restreintes présidées par M. Armoogum Parsuramen, ministre de l'Éducation et des Sciences de Maurice. Ces réunions ont connu la participation de près de 40 ministres et chefs de délégation. M. Aliou Baniré Diallo, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Culture de la Guinée a présenté, en réunion plénière, les résultats et les conclusions de la réunion du Forum.

Rapports des consultations ministérielles

134. Les membres du Forum ont examiné les rapports des consultations ministérielles suivantes :

- la réunion du Bureau des ministres africains tenue à Grand Baie – Maurice du 10-12 avril 1995 ;
- la consultation des ministres de l'Éducation de l'Afrique Australe sur le thème « De la transition à la coopération – La planification en période d'instabilité », tenue à Harare, Zimbabwe du 28 au 29 août 1995 ;
- la consultation des ministres africains sur le thème : « Éducation de base avec accent sur la scolarisation de la jeune fille », tenue à Conakry du 21 au 22 août 1995 ;
- la dynamique des « Perspectives de Ségou », rencontre organisée à Ségou du 28 au 31 mars 1995 et sur la déclaration de l'OUA proclamant

1996, Année de l'Éducation en Afrique, qui serait suivie d'une décennie de l'Éducation en Afrique.

La collaboration ministérielle en matière d'enseignement à distance

135. M. Parsuramen a fait un exposé sur l'expérience de son pays en matière d'enseignement à distance et a distribué des documents sur le sujet.

Discussion du plan de travail et des priorités du Forum des ministres africains

136. Les ministres ont adressé des félicitations au Bureau des ministres africains qui a accompli un travail important et accru la place et le rôle des ministres africains au sein de la DAE. Ils ont également exprimé leur satisfaction et leurs remerciements à M. Christopher Shaw pour la qualité et l'efficacité qu'il a imprimées à la dynamique de la DAE.

137. Les ministres ont également exprimé leur satisfaction au vu de l'impressionnante production de la DAE et des différents groupes de travail qui contribuent à l'éclairage des problèmes que rencontre le développement de l'éducation en Afrique. Le Forum des ministres africains s'est félicité de la nouvelle dynamique d'intégration régionale par l'éducation, initiée par l'Observatoire des Perspectives de Ségou. Il s'est réjoui de l'élargissement progressif de cette dynamique qui prouve que les trois dimensions des Perspectives de Ségou, à savoir l'esprit, la volonté et la mise en perspective opérationnelle sont de plus en plus partagées.

138. *A propos du fonctionnement et de l'orientation des activités de la DAE*, les ministres ont recommandé des mesures allant dans le sens d'une plus grande appropriation par l'Afrique des processus et des résultats du travail de la DAE :

- Amélioration des circuits de distribution de la documentation par une plus large diffusion, à temps et dans les différentes langues.
- Recherche d'une meilleure articulation entre les thèmes des groupes de travail et les besoins prioritaires de l'éducation tels que définis en Afrique.
- Implication plus étroite des institutions et de l'expertise africaine dans les études menées et dans les groupes de travail de façon à développer les capacités endogènes.
- Appui plus conséquent aux échanges d'expériences et à la coopération entre pays africains ainsi qu'à la mise en oeuvre des politiques nationales.
- Organisation des rencontres sous-régionales sur la base des entités intégratrices plus pertinentes que les groupes linguistiques.
- Rapprochement des structures et des instances de la DAE vers le continent par l'alternance des lieux d'accueil de la biennale (Afrique - Europe - Afrique - Amérique ...) et le transfert progressif du secrétariat. Dans ce cadre, le Forum a apprécié et soutenu l'offre du Sénégal d'abriter la prochaine biennale de la DAE.

- Participation active des membres du Bureau dans la révision des textes portant sur l'organisation et le fonctionnement de la DAE.

- Mise à jour de l'information sur la DAE et sur ses activités et diffusion élargie auprès des membres du Forum.

- Participation d'un membre du secrétariat de la DAE aux réunions des ministres.

139. *Sur le programme 1996 de la DAE*, les ministres ont recommandé que l'association le conçoive en rapport avec l'événement que constitue l'Année de l'éducation en Afrique afin que les activités prévues contribuent à son succès. De manière plus précise, des suggestions ont été présentées sous différents aspects du programme de 1996 :

- Réunions : les ministres ont souhaité que la DAE apporte son soutien au séminaire atelier prévu en avril 1996 à Bangui (conformément aux recommandations de Bamako à l'occasion du lancement de l'Année de l'éducation en Afrique, 5-7 octobre 1995) sur la problématique de l'utilisation des langues africaines dans les systèmes éducatifs du continent. De même, la DAE a été invitée à envisager la tenue d'une réunion spéciale à l'occasion de l'année de l'éducation en Afrique et à soutenir les efforts de mise en oeuvre de la dynamique des « Perspectives de Ségou ». En outre, le Forum a recommandé à la DAE de soutenir par des actions concrètes la mise en oeuvre de la résolution CM-RES 1603 de l'OUA portant déclaration de 1996 Année de l'éducation en Afrique.

- Groupes de travail : les ministres ont souligné l'importance à accorder aux thèmes de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, de l'enseignement à distance et de la petite enfance.
- Publications et études de cas : les ministres ont mentionné l'intérêt d'études mettant en évidence des cas d'expériences réussies en intégration sous-régionale dans le domaine de l'éducation ainsi que de la formulation de politiques dans d'autres pays comme le Tchad par exemple.
- Appui à la mise en oeuvre des politiques nationales : les ministres ont exprimé des besoins d'appui pour améliorer le pilotage des politiques d'éducation par le renforcement des capacités internes dans les domaines de la maîtrise des données (statistiques notamment) et de la recherche en éducation.
- Vision des systèmes éducatifs : les ministres ont fait appel à une vision plus globale des systèmes éducatifs par un soutien actif de la DAE à tous les sous-secteurs de l'éducation, en particulier à l'enseignement supérieur.
- Contribution africaine : les ministres ont appelé les pays africains à promouvoir une contribution interne pour le développement de l'éducation en Afrique (partage d'expériences et d'informations). A cet effet, ils ont invité tous les partenaires africains à une participation active et à un appui mutuel. Ils ont aussi recommandé la création d'une ligne budgétaire dénommée « Contribution africaine » dans le budget de la DAE. Ils ont également suggéré la mise en place

d'une banque de ressources pour soutenir les programmes de solidarité africaine.

140. *Concernant le Bureau des ministres*, le Forum s'est accordé sur la nécessité de tenir compte dans sa composition des principes d'équilibre et d'équité pour le partage des responsabilités. Dans ce sens, il a été retenu :

- que le Bureau sera désormais composé à partir de la représentation des différentes sous-régions qui constituent l'Afrique subsaharienne ;
- que la rotation des Etats par ordre alphabétique sera instituée comme principe de renouvellement des mandats dont la durée sera de 2 ans.

141. Le Forum a adopté les propositions du comité restreint, composé du Bureau, du Sierra Leone, de l'Angola, du Malawi et de l'Ouganda, mandaté pour déterminer les modalités concrètes de mise en oeuvre des règles ainsi fixées.

Les pays ont été regroupés en cinq régions définies de la façon suivante :

1. Région de l'Afrique Australe : (1) Angola ; (2) Botswana ; (3) Lesotho ; (4) Malawi ; (5) Mozambique ; (6) Namibie ; (7) Afrique du Sud ; (8) Swaziland ; (9) Zambie ; (10) Zimbabwe.
2. Région de l'Afrique de l'Ouest : (1) Bénin ; (2) Burkina Faso ; (3) Cap Vert ; (4) Côte d'Ivoire ; (5) Gambie ; (6) Ghana ; (7) Guinée ; (8) Guinée-Bissau ; (9) Libéria ; (10) Mali ; (11) Mauritanie ; (12) Niger ; (13) Nigéria ; (14) Sierra Leone ; (15) Sénégal ; (16) Togo.

3. Région de l'Afrique de l'Est : (1) Erythrée ; (2) Ethiopie ; (3) Kenya ; (4) Rwanda ; (5) Somalie ; (6) Soudan ; (7) Ouganda ; (8) Tanzanie.
4. Région de l'Afrique centrale : (1) Burundi ; (2) Cameroun ; (3) Congo ; (4) Gabon ; (5) Guinée équatoriale ; (6) République Centrafricaine ; (7) Sao Tomé et Principe ; (8) Tchad ; (9) Zaïre.
5. Région de l'Océan Indien : (1) Comores ; (2) Djibouti ; (3) Madagascar ; (4) Maurice ; (5) Seychelles.

142. Le Forum a élu les représentants des cinq sous-régions au sein de son Bureau :

- Région de l'Afrique Australe : Angola et Namibie
 - Région de l'Afrique de l'Ouest : Guinée et Ghana
 - Région de l'Afrique de l'Est : Ouganda
 - Région de l'Afrique Centrale : Cameroun
 - Région de l'Océan Indien : Maurice
- De ces représentants, ont été élus respectivement Président et Vice-présidente du Bureau, M. Harry Sawyerr, ministre de l'Education du Ghana et Mme Aïcha Bah, ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de la Formation professionnelle de Guinée.

Questions diverses

143. *Concernant l'appel du Rwanda* pour la reconstruction de son système éducatif, le Forum des ministres a recommandé à la DAE et aux partenaires financiers et techniques la recherche de financement nécessaire aux programmes concernant :

- l'amélioration des capacités de planification et de gestion du système éducatif ;
- la formation initiale et continue des enseignants ;
- le développement et l'introduction de nouveaux programmes scolaires accordant une part importante à l'éducation aux valeurs de paix, de justice, de tolérance et de droits de la personne ;
- la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures et équipements scolaires ; et, le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

144. Le Forum a marqué sa disponibilité à apporter son soutien au Rwanda et au Libéria. M. Parsuramen, ministre de l'Education et des Sciences de Maurice a annoncé une contribution de son pays de 10.000\$ pour le Rwanda. Le Forum a demandé aux représentants du Rwanda et du Libéria de le saisir par des requêtes précises.

145. *Conférence générale de l'UNESCO* : les ministres se sont préoccupés des priorités de la coopération internationale en matière d'éducation de base et ont recommandé que la conférence générale de l'UNESCO mentionne les pays africains qui ont les plus faibles taux de scolarisation élémentaire et d'alphabétisation comme cibles prioritaires dans la lutte pour l'éradication de l'analphabétisme et pour la généralisation de l'éducation de base pour tous.

TROISIÈME PARTIE : SESSION DE TRAVAIL ET DE CLÔTURE

146. La session de clôture a été présidée par M. Ingemar Gustfasson, président du Comité directeur de la DAE. Il a annoncé que M. Shaw quitterait le poste de secrétaire exécutif de la DAE et serait remplacé par M. Richard Sack.

147. M. Shaw a déclaré que cette session était censée être une réunion de travail de la DAE. Cependant, pratiquement toutes les questions concernant le programme de la DAE avaient déjà été discutées et les participants étaient parfaitement familiarisés avec ce programme. Il a attiré l'attention sur un document mis à la disposition des participants : *Rapports historiques des groupes de travail*. Ce document évoque ce que les groupes de travail, qui constituent la partie essentielle de la DAE, ont fait dans le passé et ce qu'ils font aujourd'hui. Les leaders/coordonnateurs des groupes vont maintenant travailler sur les futurs programmes, sur la base des conclusions et des recommandations du forum des ministres et de la réunion plénière biennale. Le comité directeur étudiera les programmes de travail révisés des différents groupes. M. Shaw a également attiré l'attention des participants sur certains résultats du travail accompli par le secrétariat de la DAE. L'un de ces résultats est la deuxième édition du « Profil statistique de l'éducation en Afrique subsaharienne », qui couvre la période 1990-1993 (la première édition allait jusqu'à l'année 1990). Ce document existe aussi sous la forme d'un programme informatique. Parmi les autres résultats mentionnés par M.

Shaw figurent une publication de la DAE sur l'expérience réussie de redéploiement des enseignants en Guinée, et un rapport sur la coordination de l'aide extérieure à l'éducation en Namibie.

148. M. Shaw a ensuite informé les participants qu'il avait travaillé à la préparation du prochain budget en relations étroites avec M. Sack au cours des deux mois précédents, si bien que la passation des pouvoirs du secrétaire sortant à son successeur s'effectuait en bon ordre.

149. M. Sack a déclaré qu'il était très honoré de travailler désormais avec les participants. Il a rappelé que le secrétariat de la DAE est essentiellement orienté en fonction de la demande et a engagé toutes les personnes concernées à fournir des ressources destinées au type de services qu'elles attendent de la DAE. Il a insisté sur l'esprit d'amitié et de partenariat – un terme souvent employé au cours des débats – dans lequel il espérait être en mesure d'exercer ses fonctions.

150. Mme Aïcha Bah a ensuite été invitée à prononcer une allocution de clôture de la réunion. Elle a exprimé sa satisfaction à propos de l'atmosphère amicale qui a présidé à ces quatre jours de réunions entre les ministres africains, les partenaires pour le développement et les professionnels de l'éducation. Elle a identifié la reconnaissance de la responsabilité des Africains et l'implication des femmes dans le développement comme les deux thèmes dominants des discussions. La

réunion biennale de Tours a de ce fait marqué un changement profond dans les relations entre les partenaires dans le domaine de l'éducation en Afrique.

151. Les efforts conjoints de tous les intéressés devraient se concentrer sur la préparation de l'action à entreprendre dans l'avenir immédiat pour tirer l'éducation en Afrique de la situation critique dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. La DAE est précisément là à cet effet, avec ses groupes de travail qui sont équipés pour aider les pays africains à gérer et à contrôler leurs systèmes éducatifs, tout en faisant largement intervenir les compétences techniques nationales des pays concernés. Les ministres doivent exercer leurs responsabilités politiques avec l'aide d'instruments techniques, pédagogiques et financiers adaptés pour faciliter leurs décisions. Leur solidarité est particulièrement importante et utile, et la nécessité d'un échange de vues permanent sur leurs problèmes communs est évidente.

152. Mme Aïcha Bah a ensuite rappelé les « Perspectives de Ségou », qui ont conduit au lancement, le 7 octobre 1995, à Bamako, de l'Année de l'éducation en Afrique. Cette initiative devrait favoriser une meilleure intégration à l'échelle sous-régionale des activités relatives à l'éducation. Deux autres événements majeurs doivent être mentionnés. L'évaluation à mi-parcours des plans d'action nationaux sur l'éducation pour tous, et la 4^e Conférence mondiale sur les femmes, qui a souligné le rôle primordial des femmes dans le développement de l'Afrique et la priorité qui devrait être donnée à leur éducation. Le temps est maintenant venu d'actions spécifiques sur le terrain, qui doivent être menées de manière urgente mais non hâtive, par la solidarité internationale et non par la simple assistance. Les ministres doivent surmonter le fardeau quotidien de leurs difficultés et assumer une ges-

tion véritable de leurs systèmes éducatifs.

153. Mme Aïcha Bah a conclu en remerciant M. Shaw pour sa précieuse contribution à la cause de l'éducation en Afrique et en assurant M. Sack que les soutiens ne lui feront pas défaut dans l'accomplissement d'une tâche difficile.

154. M. Gustafsson, après avoir remercié tous ceux qui avaient contribué à sa réussite, a prononcé la clôture de la réunion.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

I. Ministres africains :

AFRIQUE DU SUD

S.E. M. Sibusiso M.E. BENGU

Ministre

Ministère de l'Education

B.P. X603

Prétoria 0001

Tél: (27)12-326.0126 Fax: (27)12-323.5989

Mme L. R. JIYA

Conseiller personnel du Ministre

Département de l'Education

P.B. X895

Prétoria 0001

Tél: (27)12-312.5531 Fax: (27)12-324.5072

M. N.C. MANGANYI

Directeur général

Département de l'Education

P.B. X895

Prétoria 0001

Tél: (27)12-312.5531 Fax: (27)12-324.5072

M. John SAMUEL

Directeur général adjoint

Département de l'Education

P.B. X895

Prétoria 0001

Tél: (27)12-312.5446 Fax: (27)12-323.1413

ANGOLA

S.E. João Manuel BERNARDO

Ministre

Ministère de l'Education

B. P. 1281

Luanda

Tél: (244)2-321.709 Fax: (244)2-321.592

Mme Ana Maria GUIMARAES

Directrice nationale

Enseignement technique et professionnel

Ministère de l'Education

B. P. 1281

Luanda

Tél: (244)2-321709 Fax: (244)2-321709

BENIN

S.E. Karim L. DRAMANE

Ministre

Ministère de l'Education nationale

B. P. 348

Cotonou

Tél: (229) 30.16.98 Fax: (229) 30.18.48

M. BABIO

Secrétaire général

Commission nationale béninoise pour l'UNESCO

Ministère de l'Education nationale

B. P. 348

Cotonou

Tél: (229) 30.16.98 Fax: (229) 30.18.48

BOTSWANA

S.E. M. Gaositwe K. T. CHIEPE
Ministre
Ministère de l'Education
Private Bag 005 Gabarone
Fax: (267) 31.35.37

Mme Hermetinah S. MOGAMI
Secrétaire permanent adjoint
Ministère de l'Education
Private Bag 005
Gabarone
Fax: (267) 31.35.37

BURKINA FASO

S.E. Seydou Baworo SANOU
Ministre
Ministère de l'Enseignement de base et de
l'Alphabétisation de masse
03 BP 7032
Ouagadougou 03
Tél: (226) 335.708/308.509 Fax: (226) 308.494

M. Julien DABOUE
Directeur des Etudes et de la Planification
Ministère de l'Enseignement de base et de
l'Alphabétisation de masse
03 BP 7032
Ouagadougou 03
Fax: (226) 308.494

CAMEROUN

S.E. M. Peter Agbor TABI
Ministre
Ministère de l'Enseignement supérieur
B. P. 1457
Yaoundé
Tél: (237) 22.13.70 Fax: (237) 22.97.24

S.E. Mme Isabelle TOPKANOU
Secrétaire d'Etat à l'Education nationale
Ministère de l'Education nationale
B.P. 7109
Yaoundé
Tél: (237) 23.28.07 Fax: (237) 20.92.52

M. Zang LAURENT
Chef de division coopération universitaire
Ministère de l'Enseignement supérieur
B.P. 1457
Yaoundé
Tél: (237) 22.13.70 Fax: (237) 22.97.24

CAP VERT

Mme Maria Rosa BARBOSA
Ministère de l'Education et des Sports du
Cap-Vert
92 Bd. Malesherbes
75008 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-42.25.63.31 Fax: (33)1-42.25.83.52

M. Raul BARBOSA
Délégué permanent du Cap-Vert auprès de
l'UNESCO
Ministère de l'Education et des Sports du
Cap-Vert
92 Bd. Malesherbes
75008 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-42.25.63.31
Fax: (33)1-42.25.83.52

COTE D'IVOIRE

Mme Alice KOUADIO
Directeur
Ministère de l'Education nationale
B. P. V. 120
Abidjan

DJIBOUTI

S.E. M. Guirre Waberi AHMED
Ministre
Ministère de l'Education nationale
B.P. 16
Djibouti
Tél: (253) 35.09.97 Fax: (235) 35.42.34

ERYTHREE

M. Amanuel GIORGIO
Agent économique
Ambassade de l'Erythrée
382 Avenue Louise
1050 - Bruxelles
BELGIQUE
Tél: (322) 644.2401 Fax: (322) 644.2399

M. Daniel YOHANNES
Premier secrétaire
Consulat de l'Erythrée
Paris
FRANCE

ETHIOPIE

M. Tegegn Nuresu WAKO
Chef
Systèmes de Gestion de l'information de l'éducation
Ministère de l'Education
P.O. Box 33950
Addis Ababa
Tél: (251)1-12.34.92 Fax: (251)1-55.08.77

GABON

S.E. Mme Paulette MOUSSAVOU-MISSAMBO
Ministre
Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et
des Sports
B. P. 6
Libreville
Tél: (241) 72.44;61 Fax: (241) 76.69.37

S.E. M. Gaston MOZOGO-OVONO
Ministre
Ministère de l'Enseignement supérieur
B.P. 2217
Libreville
Tél: (241) 76.07.64 Fax: (241) 76.43.45

M. Jean-Bernard IKANIA
Conseiller en communication
Ministère de l'Education nationale
B.P. 6
Libreville
GABON
Tél: (241) 72.44.61/76.14.52 Fax: (241) 76.14.48

M. Nicolas MBA-ZUE
Conseiller technique
Ministère de l'Enseignement supérieur
B.P. 2796
Libreville
Tél: (241) 76.07.64 Fax: (241) 76.43.45

Mme Jeanne NYALENDO
Directeur général des Enseignements et
de la Pédagogie
Ministère de l'Education nationale
B. P. 6
Libreville
Tél: (241) 77.34.22/77.34.22 Fax: (241) 76.16.48

GAMBIA

S.E. Mme Satang JOW
Ministre
Ministère de l'Education
Bedford Place Building
Banjul
Tél: (220) 228.231 Fax: (220) 224.180

GHANA

S.E. M. Harry SAWYERR
Ministre
Ministère de l'Education
P. O. Box M.45
Tél: (233)21-665.421 Fax: (233)21-662.718

M. J. S. DALRYMPLE-HAYFRON
Directeur Chef
Ministère de l'Education
P. O. Box M445
Accra
Tél: (233)21-66.60.70

GUINEE

S.E. M. Aliou BANIRE DIALLO
Ministre
Ministère de l'Enseignement sup., de la Recherche
scientifique et de la Culture
B. P. 2201
Conakry
Tél: (224) 41.35.39 Fax: (224) 41.35.39

Mme Aïcha DIALLO BAH
Ministre
Ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de
la Formation professionnelle
B. P. 3385/2201
Conakry
Tél: (224) 41.34.84 Fax: (224) 41.34.41

M. Modi Sory BARRY
Chargé de mission
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche scientifique et culturelle
B.P. 2201
Conakry
Tél: (224) 41.16.43

M. Jean DELACROIX CAMARA
Conseiller chargé de la politique éducative
Ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de
la Formation professionnelle
B.P. 2201
Conakry
Tél: (224) 41.34.41 Fax: (224) 41.34.41

M. Saïdou SQUARE
Coordonnateur national du PASE
Ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de
la Formation professionnelle
B.P. 2201
Conakry
Tél: (224) 41.34.41 Fax: (224) 41.34.41

GUINEE-BISSAU

S.E. M. Ibrahim SOW
Ministre
Ministère de l'Education nationale
B. P. 353, Rua Aerolinocruz Bissau
Tél: (245) 20.11.77 Fax: (245) 20.14.00

M. Mário NOSOLINY
Inspecteur général
Ministère de l'Education nationale
Caixa Postal 353
Tél: (245) 20.14.00 Fax: (245) 20.14.00

KENYA

S.E. M. Yuda KOMORA
Ministre adjoint
Ministère de l'Education
P. O. Box 30040
Nairobi
Tél: (254)2-228.411 Fax: (254)2-214287

M. Christopher J. CHACHA-OGWE
Directeur adjoint de l'Education
Commission nationale du Kenya pour
l' UNESCO
Box 72102
Nairobi
Tél: (254)2-33.89.80 Fax: (254)2-21.30.25

LESOTHO

S.E. M. Tseliso MAKHAKHE
Ministre
Ministère de l'Education
P. O. Box 47
Maseru
Tél: (266) 317.856 Fax: (266) 310.206

M. T.G. KHATI
Secrétaire permanent
Ministère de l'Education
P. O. Box 47
Maseru
Tél: (266) 312.397/323.956

LIBERIA

Mme Hawah GOLL-KOTCHI
Secrétaire général
Commission nationale libérienne pour l'UNESCO
Ministère de l'Education
P.O. Box 9013
Monrovia
Tél: (231) 225.008/226.06 Fax: 231-226406/
226216

MADAGASCAR

S.E. M. William MAROLAHY
Ministre
Ministère de l'Education nationale
B.P. 261
Anosy Antananarivo
Tél: (261)2-28625 Fax: (261)2-24765

Mme Josiane RABETOKOTANY
Conseillère technique
Ministère de l'Education nationale
B.P. 331
Antananarivo
Tél: (261)2-26464 Fax: (261)-2-29213

MALAWI

S.E. M. Cassim CHILUMPHA
Ministre
Ministère de l'Education, des Sciences et
de la Technologie
P.B. 328
Lilongwe 3
Tél: (265) 783.452 Fax: (265) 782.040

M. Stanley CHAMDIMBA
Agent de planification
Ministère de l'Education, des Sciences et
de la Technologie
P.B. 328
Lilongwe 3
Tél: (265) 783.452 Fax: (265) 782.040

S.E. Mme Catherine M. CHIPEMBERE
Ministre adjoint
Ministère de l'Education
P.B. 328
Lilongwe 3
Tél: (265) 78.48.00/78.30.53 Fax: (265) 78.28.73

M. Sam D. SAFULI
Secrétaire
Ministère de l'Education, des Sciences et
de la Technologie
P.B. 328
Lilongwe 3
Tél: (265) 784.800 Fax: (265) 780-.25

Mme Imelda Grace SALAMBA
Contrôleur adjoint
Ministère de l'Education
P.B. 328
Lilongwe 3
Tél: (265) 784.800

MALI

S.E. M. Adama SAMASSEKOU
Ministre
Ministère de l'Education de base
B.P. 71
Bamako
Tél: (223) 22.21.26 Fax: (223) 22.77.67

M. Coulibaly N'GOLO
Ministère de l'Education de base
B. P. 71
Bamako
Tél: (223) 22-77-67 Fax: (223) 22-77-67

M. Sahaloum OULD YOUNBA
Chargé de mission
Ministère de l'Enseignement secondaire, supérieur et
de la Recherche scientifique
B.P. 2468
Bamako
Tél: (223) 22.57.80 Fax: (223) 22.82.97

MAURICE

S.E. M. Armoogum PARSURAMEN
Ministre
Ministère de l'Education et des Sciences
Sun Trust Bldg, Edith Cavell St.
Port Louis
Tél: (230) 212.8574 Fax: (230) 208.7546

M. Motichand SEEBAH
Secrétaire adjoint
Ministère de l'Education et des Sciences
Sun Trust Bldg, Edith Cavell St.
Port Louis
Tél: (230) 212.8909 Fax: (230) 208.7546

MOZAMBIQUE

S.E. M. Arnaldo Valente NHAVOTO
Ministre
Ministère de l'Education
Ave. 24 de Julho, No. 167
C.P. 34, Maputo
Tél: (258)1-490.998 Fax: (258)1-490.979

M. Virgilio Zacarias JUVANE
Directeur de la planification
Ministère de l'Education
Ave. 24 de Julho, No. 167
C.P. 34, Maputo
Tél: (258)1-490.892 Fax: (258)1-492.196

NAMIBIE

S.E. M. Nahas ANGULA
Ministre
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Formation professionnelle, des Sciences et de la
Technologie
P.B. 13391
Windhoek
Tél: (264)61-207.2165 Fax: (264)61-207.2177

S.E. M. John MUTORWA
Ministre
Ministère de l'Education de base et de la Culture
P.B. 13186
Windhoek
Tél: (264)61-293.3127 Fax: (264)61-231.037

Mme Ulla KAN
Conseiller
Ministère de l'Education de base et de la Culture
P.B. 23186
Windhoek
Tél: (264)61-293.3249 Fax: (264)61-231.037

Mme G. Tuli-Mevava NGHIYOONANYE
Spécialiste principal
Ministère de l'Education de base et de la Culture
P.B. 13186
Windhoek
Tél: (264)61-293.3127 Fax: (264)61-231.037

NIGER

S.E. Mme DIALLO BOULI ALI
Ministre
Ministère de l'Education nationale
B.P. 557, Niamey
Tél: (227) 72.22.80 Fax: (227) 72.21.05

NIGERIA

S.E. Mme Veronica Lyabode ANISULOWO
Ministre d'Etat pour l'Education
Ministère fédéral de l'Education
Ahmadu Bello Way, Victoria Island
P.M.B. 12573
Tél: (234)1-612.964 Fax: (234)1-612.856

Mme E.O. BABANIJI
Directeur adjoint
Ministère fédéral de l'Education
Ahmadu Bello Way, Victoria Island
P.M.B. 12573
Tél: (234)1-612.847 Fax: (234)1-612.856

OUGANDA

S.E. M. Amanya MUSHEGA
Ministre
Ministère de l'Education et des Sports
P.O. Box 7063
Kampala
Tél: (256)41-257.200 Fax: (256)41-230.437

M. Stephen B. MALOBA
Commissaire de l'Education
Ministère de l'Education et des Sports
P.O. Box 7063
Kampala
Tél: (256)41-233-651 Fax: (256)41-230-437

REPUBLIQUE CENTRAFRICANE

S.E. M. David ZOKOE
Secrétaire d'Etat à l'Education nationale
Ministère de l'Education nationale
B. P. 35 Bangui
Tél: (236) 61.23.88 Fax: (236) 61.64.94

RWANDA

S.E. M. Laurien NGIRABANZI
Ministre
Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire
B.P. 622
Kigali
Tél: (250) 84974 Fax: (250) 84234

M. Tharcisse MUTAKE
Directeur du Cabinet
Ministère de l'Enseignement sup., de la Recherche
scientifique, et de la Culture
B.P. 624 Kigali
Tél: (250) 82322 Fax: (250) 82162

SAO TOME ET PRINCIPE

S.E. M. Guilherme O. VIEGAS DOS RAMOS
Ministre
Ministère de l'Education
C.P. 41-S Tomé
Tél: (239)12-21466 Fax: (239)12-21518

Mme Natalia P. da COSTA UMBELINO NETO
Secrétaire général
Ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports
C.P. 41-S Tomé
Tél: (239)12-21518 Fax: (239)12-21518

SENEGAL

S.E. M. Mamadou NDOYE
Ministre
Ministère de l'Education de base et des Langues
nationales
Building Administratif Dakar
Tél: (221) 22.95.23 Fax: (221) 21.71.96

M. Diack Imame BOUSSO
Conseiller technique
Chargé du projet Scolarisation des filles
Ministère de l'Education de base et des Langues
nationales
Building Administratif
Dakar
Tél: (221) 22-95-23 Fax: 221-21-71-96

SEYCHELLES

M. Mohammed AFIF
Secrétaire principal
Ministère de l'Education et de la Culture
Mt. Fleuri
P.O. Box 48
Tél: 224777 Fax: 224859

SIERRA LEONE

S. E. Mme Christiana A.M. THORPE
Secrétaire d'état
Département de l'Education
New England Freetown
Tél: (232)22-240881 Fax: (232)22-240137

M. David Sanu KAI-ROGERS
Conseiller spécial auprès du Secrétaire d'état
Département de l'Education
New England Freetown
SIERRA LEONE
Tél: (232)22-240612 Fax: (232)22-240137

SOUDAN

S.E. M. Nureldin SATTI
Ambassadeur du Soudan et Délégué permanent
Délégation permanente du Soudan à l'UNESCO
56, avenue Montaigne
75008 Paris
FRANCE
Fax: 45.63.66.73

SWAZILAND

M. Myekeni E. VILAKAZI
Secrétaire principal
Ministère de l'Education
P.O. Box 39
Mbabane
Tél: (268) 42496 Fax: (268) 43880

TANZANIA

M. Mohammed G. BILAL
Secrétaire principal
Ministère de la Science, la Technologie et
l'Enseignement supérieur
P.O. Box 2645
Dar es Salaam
TANZANIA
Tél: (255) 51-46167 Fax: (255) 51-44244

TCHAD

M. Abdel-Hamid ABAKAR
Ministère de l'Education, de la Culture, de la
Jeunesse, et des Sports
B.P. 730
Djamena
Tél: (235) 51.42.43 Fax: (235) 51.60.51

M. Koko ABDERAMANE
Secrétaire exécutif
Comité national pour l'Education et la Formation
B.P. 730
Djamena

TOGO

S.E. M. Bamouni Stanislas BABA
Ministre
Ministère de l'Enseignement technique et
de la Formation professionnelle
B.P. 398
Lomé
Tél: (228) 21.20.97 Fax: (228) 21.89.34

M. Adjil Oteth AYASSOR
Secrétaire général
Ministère de l'Education nationale et de
la Recherche scientifique
B.P. 12175
Lomé
Tél: (228) 21.24.73 Fax: (228) 22.07.83

M. Ampah JOHNSON
Conseiller technique
Ministère de l'Education nationale et de
la Recherche scientifique
B. P. 12175
Lomé
Tél: (228) 21.24.73

M. Kougnima Tiléna MARTIN
Conseiller technique
Ministère de l'Enseignement technique et de la
Formation professionnelle
B.P. 398
Lomé
Tél: (228) 21.85.17 Fax: (228) 21.89.34

ZAMBIE

S.E. M. Kabunda KAYONGO
Ministre
Ministère des Sciences, de la Technologie, et de la Science
de l'éducation
P.O. Box 50464
Lusaka
Tél: (260)1-252.099 Fax: (260)1-252.951

M. Geoffrey LUNGWANGWA
Professeur principal
Administration de l'éducation et des études politiques
Université de la Zambie
Lusaka

Mme G. M. MULAPESI
Secrétaire permanente
Ministère des Sciences et de la Technologie
P.O. Box 50464
Lusaka
Tél: (260)1-252.411 Fax: (260)1-252.951

ZIMBABWE

S.E. M. Ignatius M.C. CHOMBO
Ministre
Ministère de l'Enseignement supérieur
P.O. Box 275
Harare
Tél: (263)4-734.051/735.633 Fax: (263)4-734.075

S. E. Mme Tenjiwe Virginia LESABE
Ministre
Ministère de l'Education et de la Culture
Box CY 121 Causeway
Harare
Tél: (263)4-734.051 Fax: (263)4-302.288

S.E. M. S.G. CHIGWEDERE
Ambassadeur et Secrétaire permanent
Ministère de l'Education et de la Culture
Box CY 121 Causeway
Harare
Tél: (263)4-734.051

M. J.J. CHITAURO
Ministère de l'Enseignement supérieur
P.O. Box 275
Harare
Tél: (263)4-796.441

II. Invités :

M. Djibril DEBOUROU
B. P. 06 2585
Cotonou
BENIN
Tél: (220) 33.09.66 Fax: (229) 30.03.26

M. D.K. FOBIH
Doyen
Département de l'Education primaire
Université de Cape Coast
Cape Coast
GHANA
Tél: (233) 042-33379 Fax: 233-42-32449

M. Joseph Pierre KAMANO
Chef
Division des Manuels scolaires
Institut national pédagogique
Conakry
GUINEE
Fax: (224) 41.47.40

M. Amoti Wa Irumba KATEBALIRWE
Conseiller
Good Shepherd Child Centre
18 Old Kampala Road
P. O. Box 2424
Kampala,
OUGANDA
Tél: (256)41-245.839 Fax: (256)41-220.397

M. Mohamed MAAMOURI
Directeur Associé, ILI
Université de Pennsylvania
3910 Chestnut Street
Philadelphia, PA 19104-3111
ETATS-UNIS
Tél: (1)215-898.2100 Fax: (1)215-898.9804
Email: ili@literacy.upenn.edu

M. Glory J.T. MAKWATI
Responsable chef de l'Education (Planification des
Politiques)
Ministère de l'Education et de la Culture
Box CY 121
Causeway,
Harare
ZIMBABWE
Tél: (263)4-704361

M. Venancio MASSINGUE
Directeur du CIUEM
Université Eduardo Mondlane
Maputo
MOZAMBIQUE
Tél: (258)1-492.601 Fax: (258)1-499.15.57

M. Barnabas OTAALA
Professeur
Faculté de l'Éducation
Université de la Namibie
P. Bag 3301 Windhoek
NAMIBIA
Tél: (264)61-2063607
Fax: (264)61-207.2444

M. Percy SELWYN
Ministère de l'Éducation et des Sciences
Sun Trust Bldg, Edit Cavel St. Port Louis
MAURICE

III. Agences bilatérales :

Administration Générale de la Coopération au Développement (AGCD) de Belgique

M. Walter DHONT
Chef de mission
Brederodestr. 06 Bruxelles 1000
BELGIQUE
Tél: (32)2-500.63.44 Fax: (32)2-500.65.85

Mme Christiane STRAUVEN
Responsable de recherches
SEDEP
Université de Liège
Bâtiment 32, Sart Tillman
4001 Liège
BELGIQUE
Tél: (32)41-66.20.72/66.20.56 Fax: (32)41-66.22.37

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Mme Nicole BOUCHARD
Agent principal de développement
Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
200 Promenade du Portage, Hull
Québec K1A 0G4
CANADA
Tél: (819) 994.4267 Fax: (819) 953.9453

M. Peter HOULISTON
Directeur des opérations
Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
200 Promenade du Portage, Hull
Québec K1A 0GA
CANADA
Tél: (819) 994.4267 Fax: (819) 953.9453

Mme Patricia MIARO
Spécialiste en éducation
Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
200 Promenade du Portage, Hull
Québec K1A 0G4
CANADA
Tél: (819) 595.9495 Fax: (819) 953.5834

**Agence danoise de développement international
(DANIDA)**

M. Knud MORTENSEN
Conseiller éducatif
Ministère des affaires étrangères
2 Asiatisk Plads DK-1448
Copenhagen K
DANEMARK
Tél: (45)33.92.02.21 Fax: (45)33.92.07.90

M. Poul Erik RASMUSSEN
Conseiller éducatif
Ministère des affaires étrangères
2 Asiatisk Plads DK-1448
Copenhagen K
DANEMARK
Tél: (45)33.92.02.21 Fax: (45)33.92.07.90

**Agence des Etats-Unis pour le développement
international (USAID)**

M. Ash HARTWELL
Analyste politique
Bureau Afrique
1815 N. Fort Myer Drive,
#600 Arlington, VA 22209
ETATS-UNIS
Tél: (1)703-527.5546 Fax: (1)703-527.4661

Mme Gretchen HUMMON
Conseiller
47 rue Malherbe
20000 Casablanca
MAROC
Tél: (212) 2-26.29.63

Mme Joan LARCOM
Spécialiste en éducation
REDSO West
B.P. 1712 rue Jesse Owens
Abidjan
COTE D'IVOIRE
Tél: (225) 41.45.28 Fax: (225) 41.35.44

Mme Julie REA
Spécialiste en éducation
AFR/SD/HRD
320 Twenty-First Street N.W.
Washington DC 20523
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-647.8259 Fax: (1)202-647.2993

Mme Karen TIETJEN
Economiste en éducation
Bureau Afrique
320 Twenty-First Street N.W.
Washington DC 20523
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-647.8259 Fax: (1)202-647.2993

Mme Joy WOLF
Anthropologue
Bureau Afrique
1815 N. Fort Myer Drive,
#600 Arlington, VA 22209
ETATS-UNIS
Tél: (1)703-527.5546 Fax: (1)703-527.4661

Agence finlandaise pour le développement international (FINNIDA)

M. Heikki KOKKALA
Conseiller éducatif
Ministère des affaires étrangères - Dépt. pour la coopération du développement international
Katajanokanlaituri 3
FIN-00160 Helsinki
FINLANDE
Tél: (358)0-1341.6435 Fax: (358)0-1341.6428

Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA)

M. Seiichi KANAI
Représentant résident
JICA France
8 rue Sainte-Anne
75001 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-40.20.04.21 Fax: (33)1-40.20.97.68

Mme Yumiko YOKOSEKI
Expert, Secteur de l'éducation
JICA France
8 rue Sainte-Anne
75001 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-40.20.04.21 Fax: (33)1-40.20.97.68

Agence suédoise de développement international (ASDI)

M. Ingemar GUSTAFSSON
Président, DAE
Birger Jarlsgatan 61
S-105-25 Stockholm
SUEDE
Tél: (46)8-698.50.00 Fax: (46)8.698.56.51

M. Kjell NYSTRÖM
Chef de la Division d'éducation
Birger Jarlsgatan 61
S-105-25 Stockholm
SUEDE
Tél: (46)8-698.50.00 Fax: (46)8.698.56.51
Email Address: kjell.nystrom@sida.se

British Overseas Development Administration (ODA)

Mme Myra HARRISON
Chef conseiller en éducation
94 Victoria Street
London SW1E 5JL
ROYAUME UNI
Tél: (44)171-917.04.14 Fax: (44)171-917.06.52

Mme Carew TREFFGARNE
Chef conseiller en éducation
94 Victoria Street
London SW1E 5JL
ROYAUME UNI
Tél: (44)171-917.04.14 Fax: (44)171-917.02.87

Direction de la Coopération Suisse au Développement

M. Ahlin BYLL-CATARIA
Chargé de programme
Direction de la Coopération Suisse au Développement
73 Eigerstrasse
CH-3003 Berne
SUISSE
Tél: (41)31-372.3428 Fax: (41)31-371.5721

Direction générale de l'aide norvégienne internationale (NORAD)

M. Per Ö. GRIMSTAD
Directeur-général
P.B. 8034
0030 Oslo Dep.
NORVEGE
Tél: (47)22-31.44.00 Fax: (47)22-31.44.01

Mme Sissel VOLAN
Conseiller principal en éducation
P.B. 8034 Dep.
0030 Oslo
NORVEGE
Tél: (47)22-31.44.00 Fax: (47)22-31.44.01

Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ, Germany)

Gisela FROMMER
DE 411, Postfach 51 80
65726 Eschborn
ALLEMAGNE
Tél: (49)61-96.79.1361/1366 Fax: (49)61-96.79.1115

Higher Education for Development Cooperation of Ireland (HEDCO)

M. Colin McGRADY
Chef exécutif
65 Fitzwilliam Square
Dublin 2
IRLANDE
Tél: (353)1-661.2085 Fax: (353)1-478.0952/
676.8632

Ministère de la Coopération, France

M. André BAILLEUL
Chef du Bureau Afrique de l'Ouest
Sous-direction Education, Recherche, Culture
20 rue Monsieur
75700 PARIS
FRANCE
Tél: (33)1-45.83.19.90 Fax: (33)1-47.34.70.91

M. Jean-Claude BALMES
Chef du Bureau sectoriel d'analyse et d'appui
Sous-direction Education, Recherche, Culture
75700 PARIS
FRANCE
Tél: (33)1-47.83.14.41 Fax: (33)1-47.34.64.05

M. Pierre FAUGERE
Chargé de mission
Sous-direction Education, Recherche, Culture
20 rue Monsieur
75700 PARIS
FRANCE
Tél: (33)1-47.83.15.01 Fax: (33)1-43.06.87.79

M. François GAUTHIER
Sous directeur de l'Education
20 rue Monsieur
75700 PARIS
FRANCE
Tél: (33)1-47.83.15.21 Fax: (33)1-43.06.87.79

M. Jean-Yves HOISNARD
Chef du bureau géographique
Sous-direction Education, Recherche, Culture
20 rue Monsieur
75700 PARIS
FRANCE
Tél: (33)1-47.83.15.01 Fax: (33)1-43.06.87.79

M. Jean-Michel SEVERINO
Directeur du Développement
20 rue Monsieur
75007 PARIS
FRANCE

Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas

M. Wim HOPPERS
Spécialiste du secteur éducatif
B. P. Box 20061
Bezuidenhoutseweg 67
2500 EB
LA HAYE
Tél: (31)70-342.6713 Fax: (31)70-348.436

Mme A. M. KROON
P. O. Box 20061
Bezuidenhoutseweg 67
2500 EB
LA HAYE
Tél: (31)70-348.713 Fax: (31)70-348.6436
Email: akroon@dst.buza.nl

M. Arend J. MEERBURG
Directeur
P. O. Box 20061
Bezuidenhoutseweg 67
2500 EB, LA HAYE
Tél: (31)70-348.4391 Fax: (31)70-348.6436

M. H. W. van de VEEN
Division de l'Afrique du Sud
B. P. Box 20061
Bezuidenhoutseweg 67
2500 EB
LA HAYE
Tél: (31)70-348.5162 Fax: (31)70-348.6607

Mme K. Van de WETERING
Division de l'Education internationale
B. P. Box 20061
Bezuidenhoutseweg 67
2500 EB
LA HAYE
Tél: (31)70-348.4391 Fax: (31)70-348.6436

Ministère fédéral autrichien des Affaires étrangères, Département de la coopération au développement

Mme Lydia SAADAT
Administrateur du bureau pour l'Education et la Formation
Département de la coopération au développement
Minoritenplatz 9 Room 738
A-1014 Vienne
AUTRICHE
Tél: (43)1-53115/4470 Fax: (43)1-53185/272

Ministère des Affaires étrangères, Norvège

Mme Marianne LOE
Conseiller
Département de la coopération multilatérale pour le développement
P. O. Box 8114
N-0032 Oslo Dep.
NORVEGE
Tél: (47)22-34.39.85 Fax: (47)22-34.95.80

IV. Agences multilatérales :

Banque Africaine de Développement (BAD)

M. E. K. M. SANVEE
Directeur
Département de l'Agriculture et du Développement
rural (Région sud)
01 BP 1387
Abidjan 01
COTE-D'IVOIRE
Tél: (225) 20.40.48

M. J. P. A. SEKA
Analyste principal de l'éducation
Education et Santé (Sud)
01 BP 1387
Abidjan 01
COTE-D'IVOIRE
Tél: (225) 20.45.99 Fax: (225) 20.49.87

Banque mondiale

Mme Penelope BENDER
Spécialiste en éducation
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.1484 Fax: (1)202-473.8107

M. Herbert BERGMANN
Spécialiste en éducation
AF3PH
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473-4005 Fax: (1)202-473.8107
Email: hbergmann@worldbank.org

M. David BERK
Chef de division
Population et des ressources humaines
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.4897 Fax: (1)202-473.7577

M. Nicholas BURNETT
Directeur a.i. du groupe d'éducation
Département du développement humain
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.4166 Fax: (1)202-522.3233
Email : nburnett@worldbank.org

M. Nat COLLETTA
Spécialiste principal en Education et en Politiques
sociales
Division des ressources humaines et de la pauvreté
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.4163 Fax: (1)202-477.2990

M. Wadi HADDAD
Secrétaire adjoint
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-458.4770 Fax: (1)202-477.0380

M. Ward HENEVELD
Spécialiste principal en éducation
Division des ressources humaines et de la pauvreté
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.6769 Fax: (1)202-477.2900

Mme Ruth KAGIA
Spécialiste principal en éducation
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS

M. Paud MURPHY
Spécialiste principal en éducation
Institut du développement économique
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.6450 Fax: (1)202-676.0961
Email: pmurphy@worldbank.org

M. C. Ok PANNENBORG
Chef de division
Division des ressources humaines
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.4415 Fax: (1)202-473.8216
Email: cpannenborg@worldbank.org@internet

M. Timothy THAHANE
Vice-Président & Secrétaire
1818 Street
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1) 202-458-0242 Fax: (1) 202-522-1640

M. Arvil Van ADAMS
Conseiller en ressources humaines
Région Afrique
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.3435 Fax: (1)202-477.2900
Email: aadams1@worldbank.org

M. Jack Van LUTSENBURG MAAS
Chef de division
Population et les ressources humaines
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.4170 Fax: (1)202-473.8299

Mme Yang-Ro YOON
Economiste
Population et les ressources humaines
1818 H. Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS
Tél: (1)202-473.7520 Fax: (1)202-473.8299

Bureau international du travail (BIT)

M. Pierre MARTIN
4 route des Morillons
CH-211 Genève 22
SUISSE
Tél: (41)22-799.6911 Fax: (41)22-799.7650

Club du SAHEL, OCDE

M. Peter EASTON
Conseiller et Professeur associé en éducation
c/o Université de Florida State
Tallahassee
Florida 32306-4070
ETATS-UNIS
Tél: (904)644.81.65 Fax: (904)644.64.01

Mme Dana FISCHER
Conseiller (Représentant USAID)
41 Boulevard Suchet
75016 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.24.89.60 Fax: (33)1-45.24.90.31

CODESRIA

M. Mamadou DIOUF
B. P. 3304 203 Dakar
SENEGAL
Tél: (221) 25.98.22 Fax: (221) 24.14.89

Commonwealth Secretariat

M. Henry KALUBA
Développement des ressources humaines
Département de l'éducation
Quadrant House, 55-58 Pall Mall
London SW1Y 5HY
ROYAUME UNI
Tél: (44)171-747.62.76 Fax: (44)171-747.62.86

M. Stephen MATLIN
Directeur
Division du développement des ressources humaines
Marlborough House, Pall Mall
London SW1Y 5HY
ROYAUME UNI
Tél: (44)171-747.62.80 Fax: (44)171-747.62.87

**Association pour le Développement
de l'éducation en Afrique (DAE)**

M. Christopher SHAW
Secrétaire exécutif (sortant)
c/o IPE
7-9 rue Eugène Delacroix
752116 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.03.37.96 Fax: (33)1-45.03.39.65
Email: DAE@IIEP.UNESCO.ORG

M. Richard SACK
Secrétaire exécutif (entrant)
c/o IPE
7-9 rue Eugène Delacroix
752116 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.03.37.96 Fax: (33)1-45.03.39.65
Email: DAE@IIEP.UNESCO.ORG

**Institut international pour la planification de
l'éducation (IIEP)**

M. Jacques HALLAK
ADG/Directeur
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.03.77.00 Fax: (33)1-40.72.83.66

Mme Françoise CAILLODS
Spécialiste du programme
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.03.77.00 Fax: (33)1-40.72.83.66

**Programme des National Unies pour le
développement (PNUD)**

M. Cyr-Mathieu SAMAKE
Conseiller principal du Directeur
Bureau régional d'Afrique
One UN Plaza
New York, NY 10017
ETATS-UNIS
Tél: (212)906.59.58 Fax: (212)906.59.53

UNESCO

M. John BEYNON
Directeur
Bureau pour le développement de la coopération de
l'éducation
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.10.38 Fax: (33)1-40.65.94.05

M. Marc COHEN
Spécialiste du programme
Division des politiques et de l'analyse sectorielle
7 Place de Fontenoy
5352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.21.22 Fax: (33)1-47.34.76.37

Mme Anna ERIKSSON
NESIS
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE

Mme Winsome GORDON
Chef, Secteur de l'éducation primaire
Division de l'éducation de base
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.06.10.37 Fax: (33)1-40.65.94.06

Mme Lucila JALLADE
Directeur
Division des politiques et de l'analyse sectorielle
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.21.32 Fax: (33)1-47.34.76.38

M. Michael LAKIN
Secrétaire exécutif
Forum EFA
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.10.00 Fax: (33)1-45.67.16.90

M. Pius OBANYA
Directeur
Bureau régional pour l'éducation en Afrique
12 avenue Roume
Dakar
SENEGAL
Tél: (221) 23.50.82 Fax:(221) 23.83.93

M. Adama OUAANE
Spécialiste principal du programme
ED/BAS
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.10.08 Fax: (33)1-40.65.94.05

M. Alexis POKROVSKY
Coordonnateur
Bureau pour la coopération au développement en
éducation
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.10.00 Fax: (33)1-45.67.16.90

M. Wim Jan RENKEMA
Expert associé
NESIS, Division des statistiques
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.24.45 Fax: (33)1-45.66.98.99
Email: W.Renkema@Unesco.org

M. Joel SAMOFF
Consultant
Division des politiques et de l'analyse sectorielle
3527 South Court
Palo Alto, CA 94306-4221
ETATS-UNIS
Tél: (1)415-856.2326 Fax: (1)415-856.2324
Email: samoff@hudson.stanford.edu

M. Ko-Chih TUNG
Coordonnateur de Projet
ST/DEV
7 Place de Fontenoy
75352 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68.10.00 Fax: (33)1-45.03.39.65

UNICEF
M. Cyril DALAIS
Conseiller principal en éducation
Groupe de travail en éducation
3 UN Plaza
New York, NY 10017
ETATS-UNIS
Tél: (1)212-702.7283 Fax: (1)212-702.7149

M. Aklilu HABTE
Conseiller
9410 Corsica Drive
Bethesda, Maryland 20814
ETATS-UNIS
Tél: (1)301-564.1165/9192 Fax: (1)301-564.1174

Union européenne
M. Anthony CRASNER
Directeur principal
Direction Générale de Développement
200 rue de la Loi
1049 - Bruxelles
BELGIQUE
Tél: (32)2-299.98.17 Fax: (32)2-299.28.75

M. Digby SWIFT
Expert national (muté)
200 rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
BELGIQUE
Tél: (32)2-299.98.17/296.67.24 Fax: (32)2-
299.28.75

V. Fondations et autres :

APNET

M. Victor U. NWANKWO
Président
Fourth Dimension Publishers
16 Fifth Avenue City Layout, PMB 01164 Enugu
NIGERIA
Tél: (234)42-459.969/453.739
Fax: (234)42-456.04/453.298

Association des universités africaines

M. Donald EKONG
Secrétaire général
P. O. Box 5744
Accra-North
GHANA
Tél: (233)21-774.495 Fax: (233)21-774.821

M. Narciso MATOS
Professeur
P. O. Box 5744
Accra-North
GHANA
Tél: (233)21-774495 Fax: (233)21-774821

Email : secgen@aau.org
Association des universités internationales
Mme Berit OLSSON
Directeur de la Coopération
1 rue Miollis
75015 Paris
FRANCE
Tél: (33)1-45.68-30-76 Fax: (33)1-47-34-76-05
Email : iutra@frunes21

Centre de recherche pour le développement international (CRDI)

M. Jean-Michel LABATUT
Administrateur de programme
BP 8500 Ottawa
K1G 3H9 CANADA
Tél: (613)236.61.63/23.25 Fax: (613)567.77.48

Mr. Sibry TAPSOBA
Spécialiste principale de programme
P. O. Box 11007
CD Annexe Dakar
SENEGAL
Tél: (221) 24.09.20/24.42.31 Fax: (221) 25.32.55
Email : stapsoba@idrc.ca

CESO

M. Kees B. Van den BOSCH
Conseiller principal en éducation
P. O. Box 29777
2502 LT
LA HAYE
Tél: (31)70-426.0300 Fax: (31)70-426.0299
Email: vdbosch@nufficcs.nl

CfBT Education Services

M. Tim EMMETT
Directeur de la planification des projets
1 The Chambers, East Street
Reading RE1 4JD
ROYAUME UNI
Tél: (44)1-734.523900 Fax: (44)1-734.523926

**Conférence des Ministres de l'Éducation des
Pays ayant en commun l'usage du Français
(CONFEMEN)**

M. Bougouma NGOM
Secrétaire général
B. P. 3220 Dakar
SENEGAL
Tél: (221) 216.022/224.734 Fax: (221)213.226

Council for Education in the Commonwealth

M. John MAY
King's College, Waterloo Road
London SE1 8WA
ROYAUME UNI
Tél: (44)171-872.31.01 Fax: (44)171-872.31.82

M. Peter R. C. WILLIAMS
Président exécutif adjoint
c/o College of Preceptors
Coppice Row, Theydon Bois
Epping CM16 7DN
ROYAUME UNI
Tél: (44)1-992.812727 Fax: (44)1-992.814690

**Centre pour l'Éducation, la Science et la
Documentation (DSE)**

M. Wolfgang GMELIN
Directeur adjoint
Hans Buckler Strasse 5
53 225 Bonn
ALLEMAGNE
Tél: (49)228-400.12.10 Fax: (49)228-400.11.11

Ecole Internationale de Bordeaux

M. Jean TABI-MANGA
Directeur général de l'Éducation et de la Formation
43 rue Pierre Noailles
33405 TALENCE
FRANCE
Tél: (33)1-56.37.50.59 Fax: (33)1-56.04.42.01

Education Internationale

M. Thomas Ango BEDIAKO
Coordonnateur-chef/Secrétaire général
Bureau régional d'Afrique
P. O. Box 14058 Lomé
TOGO
Tél: (228) 22 25 47 Fax: (228) 22 14 11

Fondation Aga Khan

Mme Kathy BARTLETT
Spécialiste du programme d'éducation
P. O. Box 4179 1211
Geneva 4
SUISSE
Tél: (41)22-736.0344 Fax: (41)22-736.0948
Email : akfgva@uniZa.unige.ch

Mme Angèle REKOULA
Inspecteur de l'éducation pré-scolaire et élémentaire
B. P. 2299 Libreville
GABON

Fondation Bernard Van Leer

Mme Paula NIMPUNO-PARENTE
Spécialiste du programme
Bureau Afrique
P.O.Box 82334
2508 EH
LA HAYE
Tél: (31)70-351.2040 Fax: (31)70-350.2373

Fondation Paul Gérin-Lajoie

M. Paul GERIN-LAJOIE
Président
449 rue Sainte Hélène
Montréal
CANADA
Tél: (514) 288.3888 Fax: (514) 288.4880

Fondation Rockefeller

Mme Joyce MOOCK
Président adjoint associé
420 Fifth Avenue
New York NY 10018
ETATS-UNIS
Tél: (1)212-852.8363 Fax: (1)212-764.3468

Mme Katherine NAMUDDU
Spécialiste principal en sciences
P. O. Box 47543 Nairobi
KENYA
Tél: (254)2-22.80.61 Fax: (254)2-21.88.40

M. David COURT
Représentant
Bureau de Nairobi
P. O. Box 47543
Nairobi
KENYA
Tél: (254)2-22.80.61 Fax: (254)2-21.88.40

Forum des éducatrices africaines (FAWE)

Mme Eddah GACHUKIA
Directeur exécutif
Mama Ngina Street, Int'l House
P. O. Box 53168,
Nairobi
KENYA
Tél: (254)2-33.03.52 Fax: (254)2-21.07.09

Mme Gibwa A. KAJUBI
Directeur des programmes
Mama Ngina Street, Int'l House
P. O. Box 53168,
Nairobi
KENYA
Tél: (254)2-226.590/330.352
Fax: (254)2-210.709/568.278

Mme Alice TIENDREBEOGO
Présidente
Association Femmes éducatrices et Développement
01 BP 581 Ouagadougou
BURKINA FASO
Tél: (226) 30.02.82 Fax: (226) 30.84.94

Mme Grace ALELE-WILLIAMS
Professeur de mathématiques
Institut de l'éducation
Université de Lagos
Unilag P. O. Box 55,
Akoka Yaba Lagos
NIGERIA
Tél: (234)1-83-13-40 Fax: (234)1-61-24-25

Mme Kate KAINJA
P. O. Box 51766 Limbe
MALAWI
Tél: (265) 670.433/621.203
Fax: (265) 671.645/621.203

Institut africain international

Mme Carol PRIESTLEY
Directeur
SOAS, Russell Square,
Thornhaugh Street
London WC1H 0XG
UNITED KINGDOM
Tél: (44)181-997.3274 Fax: (44)181-810.9795

Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

M. FLEISCHACKER
Economiste principal
Postfach 11 11 41
60046 Frankfurt am Main
ALLEMAGNE
Tél: (49)69-74.31.0 Fax: (49)69-74.31.29.44

Centre national d'éducation pour la prime enfance

Mme Margaret KABIRU
Coordonnateur
P.O.Box 30231
Nairobi
KENYA
Tél: (254)2-74.99.00 Fax: (254)2-74.69.73

VI. Secrétariat de la DAE :

Mme Annette Bessières
Mme Rachel Charron
Mme Thanh-Hoa Desruelles
M. Neil Saravanamuttoo

Personnel de soutien temporaire :
Mme Janeane Ingram-Agabalyan

Consultants :
M. David Evans
M. W. Zyss
Mme I. Auger

VII. Interprètes:

Mme Eve Boutilié
Mme Anne Chatenay
Mme Chantal Corajoud
Mme Elizabeth Lamielle
M. Théodore Schuker
M. Jean-Paul Vogel

ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR

Mercredi 18 octobre

14h 50	Départ de Paris - Gare d'Austerlitz par train spécial
16h 10	Arrivée à Tours
18h 30	Cocktail dînatoire au Centre de Congrès

Jeudi 19 octobre

8h 00	Enregistrement des participants au Centre de Congrès
8h 00 - 9h 15	Réunion facultative des Groupes de travail sur (i) les statistiques et (ii) sur l'enseignement supérieur (non-membres bienvenus)
9h 30 - 10h 45	Discours de bienvenue et ouverture de la Biennale par : <ul style="list-style-type: none">• Ingemar Gustafsson, Président de la DAE• S. Exc. Mme Aïcha Bah, Présidente suppléante
10h 15 - 10h 45	Thème de la réunion : « Formulation d'une politique pour le secteur éducatif en Afrique subsaharienne » présenté par : <ul style="list-style-type: none">• Christopher Shaw, secrétaire exécutif
10h 45 - 11h	Pause café
11h - 12h 55	Orateurs invités : (<i>Président : Son Exc. M. Tabi, ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun</i>) <ul style="list-style-type: none">• M. T. Thanane, Vice-Président et Secrétaire, Banque mondiale• M. Per Ö. Grimstad, CEO, NORAD
13h - 14h 30	Déjeuner
14h 30 - 15h 55	Panel N°1 « Connaissances de base pour la formulation d'une politique - besoins en information » (<i>Président : M. A. Byll-Cataria, DDA Suisse</i>)
15h 55 - 16h	Logistique des petits groupes
16h - 16h 15	Pause café
16h 15 - 17h 30	Discussions par petits groupes
17h 30 - 18h 30	Réunions facultatives des Groupes de travail sur (i) la profession enseignante, et (ii) les livres et le matériel éducatif (non-membres bienvenus)

Vendredi 20 octobre

8h - 9h	Réunion facultative du Groupe de travail sur l'analyse sectorielle (non-membres bienvenus en qualité d'observateurs)
9h - 10h 30	Panel N° 2 « Le point de vue africain sur la formulation des politiques : leçons (Présidente : Mme Myra Harrison, ODA)
10h 30 - 10h 45	Pause café
10h 45 - 12h 55	Panel N° 3 « Formulation des politiques dans le monde réel – planification stratégique, compromis, arbitrages et consultations » (Président : M. Wadi Haddad, Banque mondiale)
13h - 14h	Déjeuner
14h 30 - 16h	Logistique suivie de discussions par petits groupes
16h - 16h 15	Pause café
16h 15 - 18h	Réunion à huis clos du Forum des ministres africains (1ère session)¹
19h 30	Dîner de gala offert par le Président et la Présidente suppléante de la DAE

Veillez noter qu'une session du sous-comité administratif de la DAE est prévue entre 16h 30 et 18h. Les membres du Comité directeur qui le souhaitent peuvent y assister.

Samedi 21 octobre

7h 30 - 9h	Réunion du groupe d'intérêt sur le développement de la petite enfance (non-membres bienvenus)
9h - 10h 30	Forum des ministres africains à huis clos (2è session)
10h 30 - 10 h 45	Pause café
10h 45 - 11h 45	Rapport de la réunion du Forum à la plénière (Président : M. Aklilu Habte)
11h 45 - 12h 45	Panel N° 4 « L'expérience africaine en matière de mise en oeuvre des politiques – quelle voie suivre » (Président : à déterminer)
13h - 14h 30	Déjeuner
14h 30 - 15h 45	Résumé des travaux de la plénière et des sessions par petits groupes mettant en lumière les incidences de ces travaux sur (a) les pays et (b) les agences (Président : M. Jacques Hallak, Vice-Président de droit de la DAE)
15h 45 - 16h	Pause café
16h -16h 30	Résumé des discussions (conclusion)
16h 30 - 17h 30	Film présenté par le FAWE
17h 30 - 18h 30	Réunion du FAWE avec le Forum des ministres

Dimanche 22 octobre

9h 30 - 10h 30	Forum des ministres africains - travaux à huis clos (3^e session)
10h 30 - 10h 45	Pause café
10h 45 - 11h 15	Rapport du Forum à la plénière (Président : M. Aklilu Habte)
11h 15 - 11h 45	Session de travail sur la DAE et son programme d'activités (Président : M. I. Gustafsson/Présentateur : Secrétaire exécutif)
11h 45 - 12h 30	Clôture par M. I. Gustafsson et S. Exc. Mme Aïcha Bah
12h 30 - 13h 30	Déjeuner
16h	Départ de Tours par train spécial
18h	Arrivée à Paris, Gare d'Austerlitz

Le Comité directeur de la DAE se réunira au Centre de Congrès de Tours de 13h 30 à 15h 30 le dimanche 22 octobre afin de discuter le rapport 1995 et le projet de programme et de budget pour 1996.

¹ Les agences d'aide peuvent, si elles le souhaitent, organiser des consultations entre elles.

ANNEXE 4 : FACTEURS FAVORISANT LA FORMULATION D'UNE POLITIQUE EDUCATIVE

Contexte des examens des politiques politiques nationale

- Souvent entrepris à la suite de révolutions ou de changements majeurs de gouvernement
- Contexte déterminé par la situation intérieure
- Dans les systèmes les plus évolués : mise en place d'une structure permanente pour l'examen des politiques.*

Un leadership fort et cohérent est un facteur essentiel

- Délégation des pouvoirs et confiance accordée aux échelons inférieurs
- Objectifs et raisons expliqués ; utilisation des médias
- Dialogue ouvert à tous ; processus transparents*
- Stabilité du personnel technique favorisant la continuité*

Les éléments politiques et techniques sont pris en compte

- La première priorité est la participation politique
- Le travail technique soutient et éclaire le dialogue politique
- La volonté politique est fondamentale pour surmonter la résistance de groupes d'intérêts*

Une participation étendue

- Gouvernement, parlement et partis politiques

- Etudiants, parents et enseignants
- Organisations de la société civile*

La formulation de politiques, processus d'apprentissage social

- L'objectif principal est d'arriver à un consensus et à une compréhension partagée
- Les raisons justifiant le changement doivent être claires pour tous
- Ceux qui font des sacrifices immédiats perçoivent la contrepartie (autrement dit les avantages pour la société)
- Le ministère de l'Éducation devient une institution d'apprentissage*

Rôle du gouvernement et des agences de financement

- Le gouvernement doit être l'acteur principal
- Des plans cohérents, viables et établissant des priorités habilitent le gouvernement
- Les agences de financement peuvent apprendre à être des partenaires qui soutiennent le processus de formulation politique

**Nouvelles idées ayant émergées des groupes de discussion*

ANNEXE 5 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Document de base de la Biennale :

La formulation d'une politique éducative en Afrique subsaharienne, DAE, 1995.

Les six études de cas :

- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas du Bénin*, par Djibril M. Debourou, DAE/USAID, 1995.
- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas du Ghana*, par D.K. Fobih, A. Koomson, et E.F. Godwyl, DAE/USAID, 1995.
- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas de la Guinée*, par Joseph Pierre Kamano, DAE/USAID, 1995.
- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas de Maurice*, par Percy Selwyn, DAE/USAID, 1995.
- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas du Mozambique*, par Venancio Massingue, en coopération avec Narciso Matos, DAE/USAID, 1995.
- *Le processus d'élaboration d'une politique éducative en Afrique : Le cas de l'Ouganda*, par Katebalirwe Amooti Wa Arumba, DAE/USAID, 1995.

EVANS, D., *Education Policy Formation in Africa – A Comparative Study of Five Countries*, Technical paper No. 12, DAE/USAID, 1994.

HADDAD, W., *Le processus de planification et de formulation des politiques d'éducation : théorie et pratiques*, Principes de la planification de l'éducation N°51, UNESCO : Institut international de planification de l'éducation, 1995.